



## TAXE SUR LA BILLETTERIE : LE CNV, CET INCONNU ?

festi

NUITS DE LA GUITARE : LA MAGIE DE PATRIMONIO



© Jean-Fred Dupertuys



Une édition de l'Oeil - N°11

LE JOURNAL DES FESTIVALS,  
CARNAVALS ET FÊTES DE FRANCE

# Nos métiers

## EN SAVOIR PLUS

Retrouvez-nous sur le site [www.audiens.org](http://www.audiens.org)



## RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Audiens en assure la gestion pour le compte de l'Agirc (cadres) et de l'Arrco (tous salariés du privé), dans son secteur professionnel où les salariés ont souvent des parcours spécifiques. Le groupe organise des séances d'information en entreprise sur les dispositifs de retraite.

## ASSURANCE DE PERSONNES

Complémentaire santé, couverture invalidité, incapacité temporaire de travail, décès..., des garanties sur-mesure, collectives et individuelles adaptées aux spécificités des professions.

## ACCOMPAGNEMENT SOLIDAIRE ET PRÉVENTION SOCIALE

Une politique de proximité à destination de nos publics : aides financières, accompagnement lors de situations de rupture ou de transition (réunion sur le retour à l'emploi, préparation à la retraite, recherche de structures d'accueil médico-sociales, personnes endeuillées...).

## FAITES LE POINT SUR VOTRE CARRIÈRE GRÂCE À L'ENTRETIEN INFORMATION RETRAITE

Dès 45 ans, Audiens vous propose de rencontrer un conseiller pour un Entretien Information retraite (EIR), gratuitement.

Il vous suffit de nous contacter pour prendre rendez-vous.

Lors de l'entretien, nous examinerons ensemble votre relevé de carrière, que vous pouvez consulter sur le site Internet d'Audiens.

Une simulation du montant de vos pensions vous sera communiquée, ainsi qu'une information sur les dispositifs permettant de compléter les revenus de la retraite.

Vous aurez ainsi tous les éléments pour préparer l'avenir.

Pour plus d'informations, contactez un conseiller au **0 173 173 755**

## SERVICES AUX PROFESSIONS DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Audiens prend en charge la gestion d'un nombre croissants de services : études, recouvrement de cotisations... Le développement de ces spécificités renforce notre dimension de groupe de service.

## MÉDICAL ET PRÉVENTION SANTÉ

Le Centre de santé René-Laborie s'assure le concours d'une centaine de professionnels de santé : soins, bilans de santé professionnels, centre dentaire, centre optique, centre d'audition.

Il met également en oeuvre des dispositifs de prévention santé pour les actifs et les seniors, dans une démarche d'approche globale du patient.

## CONGÉS SPECTACLES

Audiens assure la gestion des congés payés des artistes et techniciens.



## DOSSIER

Le CNV, cet inconnu ? ..... p 4 à 6 ■

**INFORMATION GÉNÉRALE** ..... p 8 ■

## FESTI REPORTAGE

David Bariteau : Je suis tombé dedans tout petit ..... p 9 ■

Nuits de la guitare : La magie de Patrimoine ..... p 11 ■

**INFORMATION GÉNÉRALE** ..... p 12 ■

Infos juridiques et sociales ..... p 13 ■

**L'ACTU DES FÉDÉRATIONS** ..... p 14 à 15 ■

## FESTI INFOS

Congrès national FCF France ..... p 17 ■

**L'ACTU DES REGIONS** ..... p 19 à 26 ■



Dépôt légal à parution de  
l'Oeil d'ici et d'ailleurs  
ISSN 2106-7775

### Edition et impression :

IMPRIMERIE ROY  
7 rue Johannes Gutenberg  
ZI du Bois Joly  
85500 Les Herbiers  
Tél. 02 51 91 09 62  
imprimerie.roy@wanadoo.fr



### Rédacteur en chef :

Jacques Chanéac :  
06 48 72 44 30  
jacqueschaneac@gmail.com

### Directeur de la publication :

Serge Ruchaud

**Crédit photos :** © Fred Dupertuys,  
Simon Bourcier, William Hautier,  
Johan Bodart, Alain Riu, Comités des fêtes  
de Viriville, Loriol, Neuville sur Sarthe,  
Luchon, La Carnouge, St André des Eaux,  
Nancy Jazz Pulsations.

### FCF FRANCE

**Siège social :**  
14, rue Charles V - 75004 Paris  
Tél. 01 42 76 08 74  
**Gestion administrative :**  
184, boulevard Aristide Briand  
85000 La Roche-sur-Yon



Chers lecteurs de Festi, chers amis de la FCF,



Depuis la parution du dernier numéro de notre revue, notre pays connaît de profonds changements politiques : un nouveau Président, un nouveau gouvernement ainsi que de très nombreux nouveaux députés ont été élus ou nommés. Nous leur souhaitons toute la réussite tant attendue par la grande majorité de nos concitoyens.

Mais nous voulons aussi leur faire savoir notre mécontentement, car aujourd'hui un mouvement comme le nôtre, fort de plus de 1500 associations et collectivités adhérentes et de plus de 250 000 acteurs bénévoles ne bénéficie pas de la reconnaissance qui devrait être la sienne.

Classée et agréée comme mouvement d'éducation populaire, notre fédération est à ce jour et de manière incontestable, l'un des principaux acteurs de la Culture populaire de notre pays et elle revendique depuis de nombreuses années son rattachement et sa reconnaissance parmi la grande famille des mouvements culturels français.

Faut-il rappeler que :

- Nous sommes des agents économiques importants et que le poids des festivals, des carnivals et autres manifestations festives ainsi que leur rayonnement ne sont plus à prouver dans de nombreuses villes et régions,

- Nous sommes de formidables créateurs de lien social et la motivation et l'engouement de plus de 250 000 personnes qui créent, travaillent, réalisent ensemble et font vivre la fête, demeurent un rempart indiscutable contre le délitement sociétal tant dans les quartiers urbains que dans les zones rurales. Oui, nous agissons bien pour une plus grande cohésion sociale.

- Nous participons activement à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de notre pays et les exemples ne manquent pas de fêtes traditionnelles, d'œuvres voire de professions qui auraient disparu ou seraient en grand danger sans notre action.

Et pourtant, non seulement notre mouvement n'est pas correctement reconnu par les Pouvoirs publics, mais il n'a pas reçu à ce jour au niveau de sa fédération nationale, le moindre centime de soutien financier malgré des demandes répétées.

Alors, oui ! nous comptons bien, au cours des cinq années à venir, nous faire entendre et reconnaître au plus juste niveau et nous agissons dans ce sens dès la prochaine rentrée.

Mais à l'heure où débutent la grande majorité des festivals d'été organisés par nos adhérents, nous vous souhaitons à tous, un bel été festif.

Serge Ruchaud

Président de la FCF France.



Les bureaux de la FCF seront fermés  
du 31 juillet au 17 août 2017

www.fetes-de-france.fr



## LE CNV, CET INCONNU ?

S'il est effectivement un établissement public chargé de la perception et de la redistribution de la taxe fiscale sur les spectacles de variétés et de musiques actuelles, le **Centre National de la chanson des variétés et du jazz (CNV)** est aussi une structure d'aide, de concertation et de partenariats avec les organisateurs d'événements dédiés. À la condition que ceux-ci soient affiliés à la structure ce qui est loin d'être toujours le cas.

Très longtemps, la SACEM collecta la taxe sur les spectacles au même titre que les droits d'auteurs et les droits voisins, ce qui valait à cet organisme d'être un peu considéré comme un super percepteur et générerait un contexte alliant opacité et confusion dans le milieu du spectacle vivant. Depuis une douzaine d'années, une clarification a été opérée, avec des structures distinctes notamment la SACEM, bien entendu, mais aussi la SACD et donc le CNV.

### Les origines

Le CNV tire son origine du Fonds de Soutien Chanson, Variétés, Jazz, association fondée en 1986 par des producteurs de spectacles avec le plein appui du Ministère de la Culture, pour favoriser l'essor de l'économie du spectacle vivant musical.

À côté des autres formes de ce type de spectacle (théâtre, musique classique, danse, opéra...) le secteur des musiques actuelles et des variétés a donc fait l'objet d'une reconnaissance plus récente des pouvoirs publics.

La création du CNV, établissement public industriel et commercial (EPIC), (loi du 4 janvier 2002) a permis de doter le spectacle vivant d'un organisme de référence en charge de missions élargies et doté de moyens renforcés continuant à reposer sur les principes fondateurs de l'association.

C'est pourquoi l'intitulé historique « Chanson, Variétés, Jazz » a été repris intégralement pour baptiser le nouvel outil « Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz » avec, pour des raisons pratiques l'adoption du nom d'usage Centre National des Variétés (CNV) créé par la loi 2002.5 du 4 janvier 2002 et rattaché au Ministère de la Culture.

### Variétés, de quoi s'agit-il ?

Le périmètre d'action du CNV est délimité par celui de la taxe qu'il perçoit, « la taxe sur les spectacles de variétés ». Les catégories de spectacles relevant des variétés sont définies par un décret (4 février 2004) et sont : « les tours de chant, concerts et spectacles de jazz, rock, de musique électronique... », les spectacles d'humour « sketches », d'illusionnistes, aquatiques, sur glace...et dans certains cas les comédies musicales. La « matière » du CNV est donc le spectacle vivant et uniquement lui.

### La mission du CNV

Elle consiste à soutenir le spectacle vivant de musiques actuelles et de variétés grâce aux fonds collectés par la taxe fiscale sur les spectacles et par la redistribution de ceux-ci sous la forme d'aides financières aux divers porteurs de nouveaux projets et aux actions structurantes et d'intérêt général pour son secteur et la filière musicale, ainsi qu'à l'émergence d'artistes et à la diversité des esthétiques présentées (chanson, humour, comédie musicale, cabarets, revues, musiques électro, pop-rock et genres assimilés, musiques du monde, jazz, blues et musiques improvisées, rap, hip-hop, reggae et genres assimilés, attractions visuelles, danse, spectacles d'illusionnistes, aquatiques ou sur glace).

### La taxe fiscale

La taxe fiscale sur les spectacles de variétés et les concerts de musiques actuelles est dite « affectée ». Perçue directement par le CNV, elle est due par tout organisateur de spectacles détenteurs de la billetterie ou par le vendeur pour les spectacles présentés gratuitement qu'il soit professionnel ou non, structure privée, associative ou publique. Sont également concernés ceux que l'on désigne comme « organisateurs occasionnels » parmi lesquels on retrouve souvent les comités des fêtes, offices de tourisme, entreprises d'événementiel, foires et expositions...

### Montant et modalités

Au sens du décret du 4 février 2004, la taxe fiscale est perçue à hauteur de 3,5% HT.

Elle s'applique aux entrées payantes sur la billetterie et aux entrées gratuites (vendeur du contrat de cession).

Dans le cas d'une entrée gratuite, le calcul est effectué selon le montant du contrat convenu avec l'artiste. Par exemple, pour une prestation de 1000 euros, l'organisateur paiera au CNV 3,5%, soit 35 euros.

Le non-paiement de cette taxe au CNV entraîne son passage au domaine du Trésor Public avec, le cas échéant, toutes les pénalités prévues selon les cas de figure.

Les modalités de déclaration d'un spectacle au CNV sont les suivantes : au jour du déroulement de la représentation, puis l'organisateur dispose de 90 jours maximum pour effectuer sa déclaration (détail de la billetterie) et enfin de 30 jours maximum pour s'acquitter de la taxe fiscale, toutes ces démarches pouvant être effectuées en ligne à travers la création d'un espace propre sur le site : [www.cnv.fr](http://www.cnv.fr)

### Affiliation et Obligation

Au nom de la Fédération des Festivals, Carnavals et Fêtes de France (FCF), son président Serge Ruchaud, tient à souligner le **caractère obligatoire de l'affiliation** « annuelle et gratuite » d'une organisation au CNV, soulignant les difficultés qu'un défaut peut entraîner en la matière à travers l'exemple d'un festival organisé en début d'année à Saint-Christophe du Ligneron en Vendée : « Plusieurs structures de l'Etat et les membres du comité d'organisation ayant reçu des menaces concernant le Festival, celui-ci fut annulé sur décision de la préfecture quelques heures avant le début des concerts, le jour J, ce qui plongea bien entendu ses initiateurs dans de grosses difficultés financières, notamment du fait des contrats convenus avec les artistes annoncés. Or, si le Festival de Saint-Christophe

avait bien réglé l'année précédente sa taxe au CNV, il avait omis de s'affilier ce qui lui aurait permis de présenter un dossier afin de bénéficier du fonds d'aide prévu par l'Etat dans ce type de « coup dur » lié à l'état d'urgence.

D'autre part, tout affilié au CNV peut également, en montant un dossier, notamment en cas de besoin inhérent à un événement pénalisant de ce type, prétendre à récupérer 65% de la taxe versée au cours des années précédentes. On mesure donc l'importance de suivre la procédure, chaque organisateur ayant son propre compte au CNV s'il y est affilié.

### Répartition des recettes de la taxe

Les taxes fiscales sur les spectacles perçues par le CNV sont réparties de la manière suivante :

-65% des perceptions nettes (NDLR : voir ci-avant) sont déposées par le CNV sur des « compte-entrepreneurs » nominativement affectés aux redevables de la taxe. Ces sommes sont accessibles via le programme « droit de tirage » qui a pour objet de soutenir l'activité de production des entreprises dédiées.

-35% des perceptions nettes sont mutualisées et affectées aux programmes et actions d'aides sélectives de l'établissement.

## LES AIDES

L'affiliation au CNV est une condition préalable à l'accès aux aides. C'est une procédure annuelle et gratuite conditionnée à la détention d'une licence d'entrepreneur de spectacles.

Les aides du CNV soutiennent la création, la production et la diffusion de spectacles dans le champ des musiques actuelles et des variétés mais aussi les entreprises, les organismes professionnels et les actions d'intérêt général menées au profit du secteur.

Les aides accordées par les commissions du CNV peuvent prendre la forme d'aides non-remboursables, d'avances de trésorerie ou d'une combinaison des deux. Les commissions peuvent également proposer de financer la mise en place de diagnostics ou de mesures d'accompagnement.

Le circuit d'un dossier de demande se décline ainsi : dépôt, instruction par le CNV, avis de la commission, vote en conseil d'administration, versement de tout ou partie de l'aide, pour les aides en deux parties : envoi du bilan du projet, instruction du bilan et versement du solde. Les sommes inférieures à 5000 euros sont versées en une fois.

### Les aides à la création/production

#### Résidences musiques actuelles

Ce programme soutient des projets de création artistique qui réunissent un artiste, un entrepreneur (licence 2) et un lieu d'accueil. L'aide est attribuée à l'exploitant du lieu accueillant la résidence.

Contact : com8@cnv.fr / 01 56 69 11 43

#### Préproduction scénique

Ce programme encourage les lieux pour l'accueil d'artistes ou de groupes dans le cadre de préproductions scéniques. L'objectif est de permettre à l'artiste ou au groupe de franchir une étape dans son parcours professionnel.

Contact : com7@cnv.fr / 01 56 69 11 41

#### Production

Ce programme propose des aides à la prise de risque en termes de développement de carrières d'artistes, de création et de dif-

fusion de spectacles.

Contact : com45@cnv.fr/01 56 69 12 70

#### Première partie

Ce programme soutient les entreprises qui présentent des artistes peu ou pas connus du public, en première partie d'artistes de plus grande notoriété.

Contact : com45@cnv.fr/01 56 69 12 70

#### Diffusion à l'international

Ce programme soutient le producteur, employeur du plateau artistique, dans l'organisation de plusieurs dates sur un territoire étranger, dans la mesure où le projet n'est pas éligible à l'un des dispositifs mis en œuvre par le bureauexport (NDLR : voir partenariats)

Contact : com45@cnv.fr/01 56 69 12 70

## Les aides à la diffusion

#### Festivals

Ce programme soutient les festivals qui favorisent la découverte, la diversité, ainsi que la mise en relation des spectacles avec les médias et les professionnels.

Contact : com@cnv.fr/01 56 69 12 70

#### Diffusion des salles de spectacles

Ce programme encourage l'activité de diffusion des salles qui prennent des risques artistiques en participant à la détection et à l'exposition de nouveaux talents. Une attention particulière est portée aux salles de moins de 300 places ainsi qu'aux salles implantées en milieu rural.

Contact : com7@cnv.fr/01 56 69 11 41

#### Equiperment de salles de spectacles

Ce programme contribue à l'aménagement et à l'équipement scénique des lieux, en projet ou en fonctionnement, accueillant des spectacles dans le champ du CNV.

Contact : com6@cnv.fr/01 56 69 11 43

#### Promoteurs-diffuseurs

Ce programme soutient la prise de risques des diffuseurs pour la promotion et la diffusion d'artistes émergents ou en développement, et la diffusion de spectacles dans les esthétiques les moins exposées.

Contact : com7@cnv.fr/01 56 69 11 41

## LES AIDES AUX ENTREPRISES ET AU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

#### Droit de tirage

Le programme « droit de tirage » permet à une structure d'obtenir le reversement de tout ou partie des sommes inscrites sur son compte entrepreneur (NDLR : 65% des sommes versées par le redevable au titre de la taxe fiscale sont déposés sur un compte dédié à sa structure, appelé « compte-entrepreneur »), sur justification de la continuité de son activité de production.

Contact : com1@cnv.fr/01 56 69 11 35

#### Soutien aux entreprises

Ce programme est réservé aux entreprises qui connaissent des difficultés temporaires, susceptibles de mettre leur activité voire leur existence en péril.

Contact : com1soutien@cnv.fr/01 56 69 11 44

#### Développement des entreprises

Ce programme est destiné à réduire le risque pris par des entreprises dans leur développement. Il encourage notamment

l'emploi, la structuration, la professionnalisation, l'acquisition de nouvelles compétences et la transition vers les nouveaux usages numériques.

Contact : [com1soutien@cnv.fr](mailto:com1soutien@cnv.fr)/ 01 56 69 11 44

#### *Programme transversal d'avances de trésorerie*

Ce programme permet d'accorder des avances dans le cadre d'un soutien à la trésorerie pour la réalisation d'un festival, d'une production, d'une tournée ou à des lieux de diffusion.

Contact : [avanceremboursable@cnv.fr](mailto:avanceremboursable@cnv.fr)

#### *Structuration et développement professionnels*

Ce programme est ouvert à toute structure pour des actions relevant de l'intérêt général : formation, réseaux de salles, festivals, événements, détection et promotion des nouveaux talents, promotion des répertoires.

Contact : [com3@cnv.fr](mailto:com3@cnv.fr)/01 56 69 11 44

### LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

#### *Les Régions*

Dans le cadre des conventions de partenariat avec les régions et les DRAC, le CNV soutient, via des appels à projets, des expérimentations sur les territoires. Ces appels sont définis en concertation avec les acteurs. Ils encouragent l'innovation dans les domaines de la coopération, de la structuration et de la professionnalisation mais aussi le développement des entreprises dans leur prise en compte du virage numérique et des nouveaux usages ;

Contact : 01 73 02 31 17

#### *La Mairie de Paris*

Le CNV et la Mairie de Paris ont mis en œuvre deux commissions en vue de soutenir l'activité (Commission 7bis), l'équipement (technique, sécurité), et la mise en conformité des salles de musiques actuelles parisiennes (Commission 6bis)

Contact : [com6bis@cnv.fr](mailto:com6bis@cnv.fr), et [com7bis@cnv.fr](mailto:com7bis@cnv.fr)/ 01 56 69 11 41

### LES DISPOSITIFS AVEC LES PARTENAIRES

#### *L'IFCIC (Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles)*

Deux dispositifs réservés aux affiliés du CNV :

- un fonds de garantie permettant une intervention en garantie à 70% pour les crédits bancaires jusqu'à 1,5 million d'euros.

- des avances remboursables jusqu'à 200 000 euros.

Contact : [trichet@ifcic.fr](mailto:trichet@ifcic.fr)/01 53 64 55 73

En savoir plus : [ifcic.fr](http://ifcic.fr)

#### *Le bureauexport*

Le CNV verse une aide à cet organisme dont la mission est de faciliter et soutenir le développement des projets musicaux à l'international. Les affiliés du CNV peuvent bénéficier de deux programmes.

- soutien d'une ou plusieurs actions ponctuelles à l'international,

- soutien à une stratégie export complète développée autour d'un projet artistique à fort potentiel à l'international.

Contact : 01 86 95 57 00

En savoir plus : [www.french-music.org](http://www.french-music.org)

### UN LIEU DE CONCERTATION OUVERT AUX ACTEURS

En plus de ses programmes d'aides, le CNV échange et conduit des projets en partenariat avec les collectivités territoriales, les sociétés civiles, les institutions culturelles etc...

Plus de 200 membres représentants d'organisations syndicales de salariés et d'employeurs, du Ministère de la Culture et de la Communication, des collectivités territoriales, siègent dans les instances pour mettre en œuvre et faire évoluer les programmes d'aides et les actions de l'établissement.

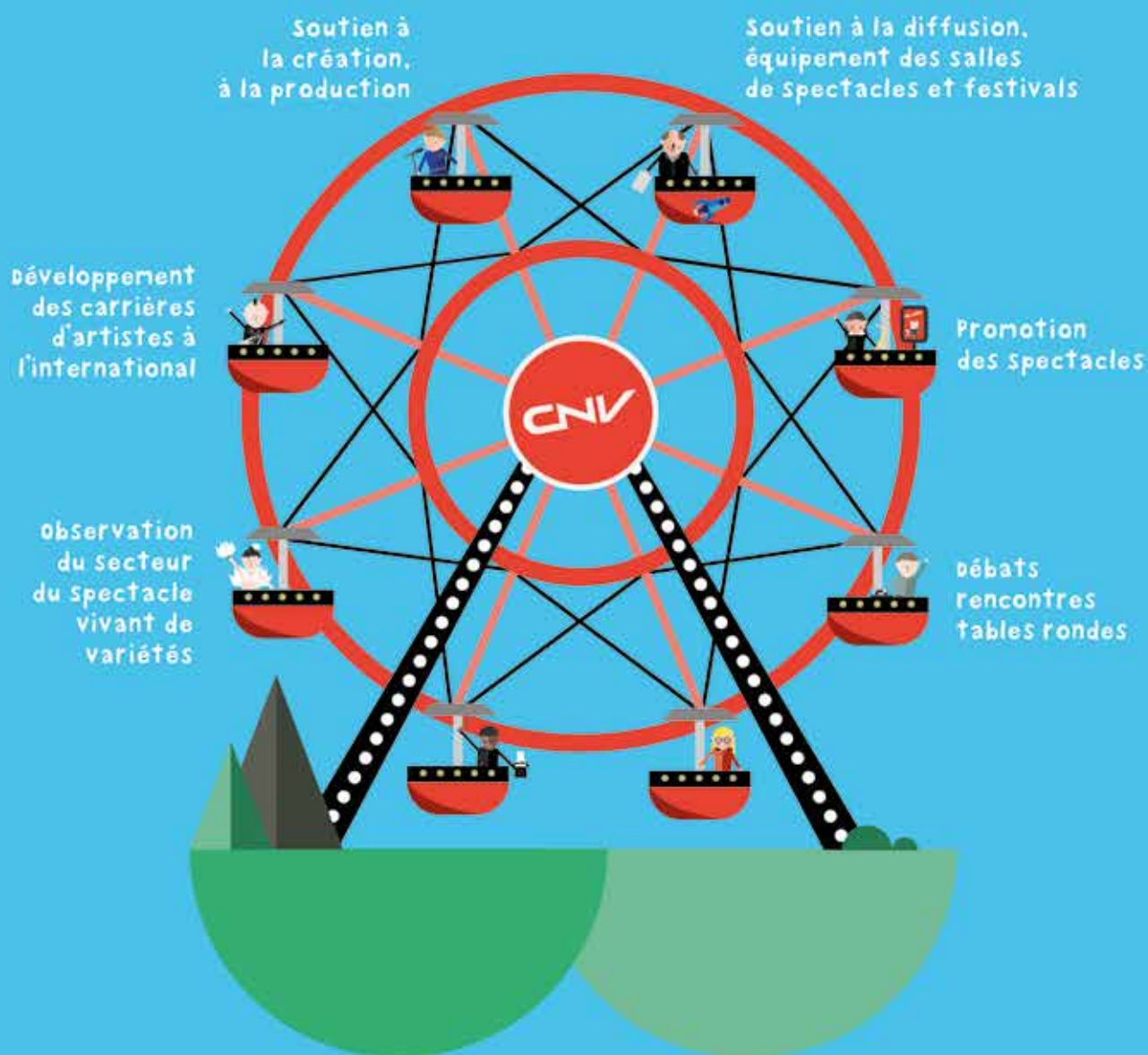
**NDLR : Ce dossier a été réalisé notamment avec l'aide de la documentation du CNV que nous remercions.**

**CNV : 9, boulevard des Batignolles, 75008 Paris, Tél : 01 56 69 11 30, E-mail : [info@cnv.fr](mailto:info@cnv.fr), Site : [www.cnv.fr](http://www.cnv.fr)**





# LE CNV AU COEUR DU SPECTACLE DE VARIÉTÉS ET DE MUSIQUES ACTUELLES



RETROUVEZ TOUS LES PROGRAMMES D'AIDES :  
[WWW.CNV.FR](http://WWW.CNV.FR)

# LA FCF FRANCE, UNE FÉDÉRATION NATIONALE DE PLUS EN PLUS FORTE QUI SOUTIENT L'ACTION BÉNÉVOLE ET DÉFEND LES INTÉRÊTS DE SES ADHÉRENTS

On nous pose régulièrement la question : mais qu'est-ce que la FCF ?

La FCF France, association nationale agréée, a pour objet de fédérer tous les créateurs de manifestations festives et porteuses de culture populaire (organisateurs de festivals, associations carnavalesques, comités des fêtes, collectivités et tout organisme participant à l'animation culturelle de notre pays).

**Ses buts statutaires et son projet associatif sont très clairs, notre fédération est là pour :**

- aider ses membres à organiser, sécuriser et développer les fêtes, spectacles, et manifestations populaires (festivals, fêtes carnavalesques, folkloriques, traditionnelles, sportives, etc) ...
- défendre les intérêts collectifs des associations adhérentes et les représenter auprès des Pouvoirs publics et de toute institution nationale,
- veiller au développement des échanges intergénérationnels par son soutien, voire et y compris sa participation à toute initiative ou action favorisant la sensibilisation, la motivation, la formation et l'implication des jeunes dans le secteur festif et culturel,
- promouvoir, mettre en valeur et développer l'action bénévole notamment pour les jeunes, dans le cadre des loisirs, de la culture, du maintien des traditions, du cadre de vie, de l'animation et de l'éducation populaire,
- participer au recensement, à la reconnaissance, à la sauvegarde et favoriser la transmission du patrimoine culturel immatériel de notre pays,
- œuvrer également tant en France qu'au niveau européen, à la mise en place et au soutien d'actions en direction de la jeunesse et de l'Education populaire,
- négocier et proposer tous contrats de services ou de prestations nationales au bénéfice de ses adhérents,

- participer à la promotion de leur image et de leurs manifestations par tous moyens de communication,

Et c'est bien ce que son équipe dirigeante composée de bénévoles s'emploie à réaliser au quotidien : à travers ses actions de représentation auprès des Pouvoirs publics mais aussi par sa présence et sa force de proposition auprès des institutions telles que la Sacem, la Spré, la SADC, le CNV, le Guso...

**Au fil des années, elle a mis en place toute une palette de services visant à aider et soutenir ses adhérents, comme, parmi d'autres :**

- une assurance RCMS de tous les dirigeants, incluse dans le montant de la cotisation,
- des propositions d'assurances adaptées aux activités de ses adhérents,
- des réductions sur la facturation des droits d'auteur : 12,5% sur la Sacem et la Spré, 10% sur la SADC (en plus des réductions accordées par ailleurs),
- une plus grande proximité et un dialogue avec ses adhérents grâce à ses structures départementales ou régionales affiliées,
- une assistance juridique et l'appui d'un cabinet d'avocats quand nécessaire,
- des moyens de communication (site internet, revue, news...) permettant une information et une communication externe sur les activités et manifestations de nos adhérents...

Aujourd'hui, notre fédération est structurée et équipée pour répondre le plus efficacement possible aux bénévoles ou collaborateurs des services culturels dans de très nombreux domaines touchant à la culture populaire.

## Qui sont les dirigeants de la FCF France ?

Des femmes et des hommes engagés bénévolement et eux-mêmes acteurs culturels dans leur ville, village ou région.

## LES MEMBRES DU BUREAU

- > **Serge RUCHAUD**, président,  
représentant la FCF Vendée,
- > **Yvette RIO**, Vice présidente déléguée,  
représentant la FCF-Festiv'44 (Loire Atlantique),
- > **Bernard AT**, Vice président chargé du développement,  
représentant la FCF-Occitanie Catalogne (Tarn),
- > **Alain MARCHAND**, Secrétaire général,  
représentant la FCF-Udom (Sarthe),
- > **Christian BOUILLET**, Secrétaire général adjoint,  
représentant le Carnaval de Besançon (Doubs),
- > **Michel LEROY**, Trésorier,  
représentant le Comité des fêtes de Savenay (Loire Atlantique),
- > **Valérie CHANAL**, Trésorière adjointe,  
représentant le Comité des Bouviers de Montoisson (Drôme).

## LES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- > **Annie BATAILLE**, représentant l'association Perfecto 12/81 (Tarn),
- > **Martine BENASSI**, représentant la FCF Rhône-Isère (Rhône),
- > **Denis CASTERAN**, représentant le Comité des fêtes de Couffouleux (Tarn),
- > **René DUBOIS**, représentant le Carnaval de Chalon sur Saône (Saône et Loire),
- > **Monique DULAQUAIS**, représentant le Comité des fêtes de Crest (Drôme),
- > **Francesca FAITHFUL**, représentant la Ville des Abymes (Guadeloupe),
- > **Hélène FOURNIER**, représentant l'association la Flambee de l'Epau du Mans (Sarthe),
- > **Jean GIL-CATALA**, représentant le Comité Carré d'As de Poussan (Hérault),
- > **Linda HÖERNER**, représentant la FCF Grand Est (Moselle),
- > **Pierre JULIEN**, représentant le Comité des fêtes de Tain l'Hermitage (Drôme),
- > **Jean Paul LALLEE**, représentant le Cofest de Carmaux (Tarn),
- > **François MAILLER**, représentant le Comité des fêtes de Montilliers (Maine et Loire),
- > **Patrick MARTIN**, représentant la FCF Bretagne (Morbihan),
- > **Gervais MORILLON**, représentant l'Institut Musical de Vendée (St Laurent sur Sèvre),
- > **Robert PARRA**, représentant la FCF Hérault (Le Pouget),
- > **Jackie PASSET**, représentant la FCF-UDCF du Maine et Loire (La Ménitrie),
- > **Michel REBATTET**, représentant le Comité des fêtes de La Roche de Glun (Drôme),
- > **Patrick SILBERREISS**, représentant le Carnaval de Sarreguemines (Moselle),
- > **Alain SIMON**, représentant la FCF du Centre (Loiret),
- > **Thierry SURATEAU**, représentant le Comité des fêtes de Barville en Gâtinais (Loiret),
- > **Bruno VELLUTINI**, représentant la FCF Corse (Bastia),
- > **Laurent VIGROUX**, représentant le Carnaval d'Albi (Tarn).



## DAVID BARITEAU

### « JE SUIS TOMBÉ DEDANS TOUT PETIT ! »

*Dans la lignée de son grand-père et de son père, le président du Carnaval de la Saint-Sylvestre à Saintes perpétue la tradition par amour pour la fête partagée et pour sa ville.*

« Il faut comprendre. Pour moi ça coulait de source ». D'entrée de jeu, David Bariteau parle avec son cœur : « Mon grand-père fut, en 1959, l'un des artisans de la création du Carnaval qu'il n'a jamais abandonné. Mon père a pris le relais. Et, moi j'ai donc baigné dedans dès mon adolescence », explique celui dont l'engagement l'amena à la vice-présidence du comité d'organisation durant huit ans, puis à la présidence dès 1999 alors qu'il avait tout juste 22 ans !

L'investissement de David s'appuie aussi et sans doute surtout par un attachement sans faille à sa ville natale, Saintes, que lui ont transmis ses aînés : « L'origine du Carnaval est assez incroyable, reprend-il. Imaginez, le 31 décembre 1958, mon grand-père et quelques copains se baladent à la nuit tombée dans les rues de la ville. Il ne se passe strictement rien ! Arrivés chez l'un d'eux, ils appuient sur le bouton de la télé et tombent sur des images de la Corrida de la Saint-Sylvestre à Sao Paulo, où une grande course à pied populaire annonce et côtoie un Carnaval magique, à la brésilienne, avec défilés, musiques, danses... Pour la petite équipe, c'est une révélation absolue et un déclic. Ils décident aussitôt : l'an prochain, on fait la même chose à Saintes le 31 décembre ! C'était parti ! »

Et la magie opère avec la mise en place du premier Carnaval de la Saint-Sylvestre, sa Corrida (du nom de celle de Sao Paulo), en fait une course sur route accessible à tous dans les rues de la commune et son défilé festif : « Les premières éditions, c'était à l'arrache, avec les moyens du bord, chacun amenait son char. Et puis après quelques années, les copains des débuts se sont constitués en association, la Mairie s'est investie. »

David Bariteau raconte - comme s'il les avait vécus - les premiers pas de la grande aventure du Carnaval de Saintes avec des mots forts, comme une évidence : « Ce temps majeur des activités de la ville, sa préparation, étaient au cœur des conversations familiales. Je suis tombé dedans tout petit. En quelque sorte, je n'avais pas le choix. Et j'ai tout naturellement rejoint le groupe. »

Comme souvent, la passion s'étend à la famille : « Mon épouse est secrétaire de l'association, ma fille de 14 ans est carnavalesque, mon fils de sept mois... pas encore ! »

Il faut dire que cet investissement est chronophage : « Ça m'occupe dix mois sur douze. Le Carnaval de Saintes est le seul en France à se dérouler le 31 décembre. C'est une fierté mais aussi une source d'exigences spécifiques. Il faut prendre en compte un ensemble de paramètres liés à la saison : la météo bien entendu, car contrairement à la majorité des événements du même type qui ont lieu au printemps ou en été, il peut faire -3 ou -4 degrés lors de la nuit de la Saint-Sylvestre ! Le transport et l'accueil ou encore l'hébergement des participants au Carnaval et des visiteurs découlent de ce postulat. À cette période de l'année, toutes les problématiques sont multipliées par deux. C'est donc deux fois plus de boulot pour le comité d'organisation... mais on ne s'en plaint pas ! »

À propos de boulot, David a pris un virage majeur concernant son activité professionnelle : « Je suis menuisier de formation. Durant dix ans, j'avais une entreprise avec des salariés. C'était très prenant. Mon engagement pour le Carnaval a participé à ma réflexion puis à ma décision de vendre mon affaire et d'en créer une autre dédiée



David Bariteau

à la location des différents matériels nécessaires à l'organisation de toutes sortes de fêtes, aussi bien associatives que professionnelles ou familiales. Là encore, c'est une charge importante mais elle est liée à mon activité associative qui est aussi ma passion. Du reste, je vais prochainement élargir mon entreprise à la location de chars pour les carnivals. »

C'est donc peu dire que David Bariteau « baigne » au quotidien dans les mille et une facettes et obligations d'un professionnel mais aussi d'un bénévole de la fête : « Je ne prends pas de vacances. Il faut se battre sans arrêt pour des subventions à la baisse par les temps qui courent, innover, trouver de nouvelles idées. Heureusement, on a la chance d'avoir des fidèles comme les carnivals de Nantes, Cholet, Nice, Bordeaux avec lesquels nous sommes partenaires et qui sont présents avec leurs chars tous les ans. La chance aussi qu'entre 25 et 30 000 visiteurs viennent à chaque édition passer quelques jours et le réveillon à Saintes à l'occasion du Carnaval. »

Pied au plancher, donc, « je n'ai pas le temps, mais je le prends ! » et surtout pas blasé, David affiche clairement la couleur : « Je ne resterai pas éternellement président du Carnaval mais, tant que l'esprit qui l'anime demeurera, je serai toujours actif à son service par attachement à ma ville, à son identité, et avant tout pour faire plaisir aux gens. »

Et puis, comme la plupart de ceux qui sont « débordés », ce boulimique de l'associatif a accepté un engagement supplémentaire : Depuis quelques mois, il est vice-président de la FCF Nouvelle Aquitaine : « C'est l'occasion de rencontrer les organisateurs d'autres manifestations, de parler de nos problématiques, d'échanger des idées, des suggestions. Un cadre très intéressant ! »

Jacques CHANÉAC



# OBTENEZ EN 3 CLICS L'AUTORISATION DE DIFFUSER DE LA MUSIQUE

## NOUVEAU SITE SACEM.FR





## NUITS DE LA GUITARE : LA MAGIE DE PATRIMONIO

Quand Jean-Bernard Gilormini évoque les Nuits de la Guitare, on sent encore poindre dans sa voix une émotion intacte. S'il exerce aujourd'hui son métier à Nice, le cœur de ce chirurgien-dentiste est resté à Patrimonio, ce village de 600 âmes disséminé à flancs de colline à l'ouest de Bastia.

Patrimonio, sa commune natale, théâtre depuis 1990 d'un festival dédié à la guitare connu, reconnu et fréquenté par les plus grands spécialistes de l'instrument, dont la 28<sup>e</sup> édition aura lieu du 18 au 25 juillet prochain.

Etonnante et émouvante histoire en effet que celle de cet événement majeur aux origines... bien originales ! Écoutons Jean-Bernard Gilormini : « C'était il y a bientôt... un demi-siècle ! Nous étions quelques gamins de notre village, Patrimonio. Sur le pas de leur porte, deux frères vigneron jouaient chaque soir de la guitare. C'était magique. Nous étions subjugués. C'étaient de purs amateurs, ignorant tout du solfège. Leur répertoire, tout en finesse, était vaste. Au fil des années, leur passion inspira pas mal d'habitants de la commune et il n'était pas rare de voir se retrouver au café du village des joueurs de toutes générations pour de véritables concerts auxquels participaient souvent des musiciens en vacances ! »

Voilà comment Patrimonio devint au fil des années une véritable pépinière et un repère incontournable pour les amoureux de la guitare.

Parmi eux, Jean-Bernard et son cousin André devenu professeur... d'anglais : « C'est lui qui m'a contaminé. On jouait souvent en duo, un peu partout. Il était extrêmement doué, bien plus que moi en tout cas, et aurait sans doute pu faire carrière. C'était une passion qui rythmait le quotidien de notre bande de copains et qui ne s'essouffla pas à l'âge adulte. Elle touchait aussi le maire fraîchement élu, Guy Maestracci. L'idée nous vint alors de proposer à Patrimonio un « petit truc » autour de notre instrument de cœur. Dans ma tête, je ne sais pas pourquoi, j'avais une idée folle : faire venir à Patrimonio les plus grands noms de la guitare pour que notre petite commune en devienne l'incontournable référence ! »

À une quinzaine, les potes de jeunesse devenus « grands » partirent au combat : subventions, organisation, contacts avec les producteurs et guitaristes, chacun retroussa ses manches.

« La première édition eut lieu en 1990. Nous avons eu la chance d'avoir pour cette entrée en matière des pointures comme Babik Reinhardt (fils de Django), Roland Dyens et Raphaël Fays, sans oublier bien entendu les meilleurs spécialistes insulaires. Et dès l'année suivante, le mythique Marcel Dadi, Larry Coriel et Bireli Lagrene enchantèrent le public de Patrimonio. »

Les « Nuits de la Guitare », alors sur trois soirées débutant à la tombée des nuits de juillet et s'achevant souvent... bien tard, étaient lancées !

« Dans ce milieu où plus qu'ailleurs peut-être le bouche-à-oreille est un facteur majeur, nous avons accueilli et rencontré les plus grands au fil des éditions parmi lesquels entre autres, Al Di Meola, John McLaughlin, John Scofield, Gilberto Gil, les frères Assad, certains revenant même régulièrement pour ces moments de partage. »

En effet, le théâtre de verdure de Patrimonio devint pour les musiciens comme pour les 3 à 4000 spectateurs un lieu de pur bonheur, dans la douce nuit corse.

« Les artistes savaient parfaitement qu'ils ne trouveraient pas chez nous des conditions luxueuses en termes d'hôtellerie par exemple. Mais la chaleur de l'accueil, la convivialité, la gentillesse et les attentions des bénévoles veillant sur leur bien-être, le site et l'événement en lui-même étaient des arguments bien plus décisifs pour eux que résumait le maître Marcel Dadi, fidèle des lieux, en affirmant « le seul moment où je ne suis pas heureux à Patrimonio, c'est quand il faut repartir. »

L'alchimie fonctionne de nombreuses années durant : « Les gita-

ristes deviennent des amis avec lesquels il n'est pas rare que nous, les amoureux de la guitare, puissions jouer et partager quelques moments, notamment lors des repas-fêtes de lendemain de festival où se retrouvent artistes et 150 bénévoles sans limite de temps... »

Au fil des années, tous les styles de guitare s'expriment à Patrimonio (tsigane, flamenco, rock, jazz, classique...). Les premières parties offrent une exposition exceptionnelle à de jeunes talents.

Mais, comme bien des événements comparables, les « Nuits » sont parfois rappelées aux réalités... financières : « Un constat s'imposait : la guitare seule ne permettait pas d'assurer la pérennité du Festival. Tout en préservant l'esprit et les bases, nous avons ouvert la programmation à des chanteurs et des groupes correspondant à nos goûts sur une manifestation répartie sur 8 soirées (1999) au lieu de 3. » Bernard Lavilliers (2004) ouvre la voie à des artistes aussi prestigieux et divers que la famille Chedid, Tracy Chapman, George Benson ou Alain Souchon et Laurent Voulzy l'an passé, pour n'en citer que quelques-uns.

« En 2010 et 2011, l'équilibre financier du Festival était menacé. Nous avons même été au bord de tirer un trait mais des artistes comme M, Thomas Dutronc ou Louis Bertignac ont fait de très gros efforts pour nous permettre de prolonger l'aventure par attachement à notre Festival, à nos valeurs de chaleur, de simplicité. Qu'ils en soient remerciés. »

**Du 18 au 25 juillet prochain, Patrimonio accueillera pour sa 28<sup>e</sup> édition: Noa, Asaf Avidan, Mariama Trio, Lamomali, Rosemane et Guita Family, Rosenberg Trio, Joanne Show Taylor, Rival Sons, Laurence Jones, Kezia Jones, Yamandu Motta et Guto Wirtti, Ed Motta, The NoFace, Trust, Antoine Boyer et Sébastien Giniaux, et Renaud.**

Jacques CHANÉAC



[festival-guitare-patrimonio.com/index.html](http://festival-guitare-patrimonio.com/index.html)



## FONDS D'URGENCE DU SPECTACLE VIVANT

Annoncé par le Ministère de la Culture et de la Communication au lendemain des attentats du 13 novembre 2015 et confié en gestion au CNV, le Fonds d'Urgence au Spectacle Vivant a été abondé lors de sa création par :

- Le CNV pour 2M€,
- Le Ministère de la Culture et de la Communication pour 1M€,
- La Sacem pour 1M€,
- L'Adami pour 500K€,
- La SCPP pour 500K€,
- La SACD pour 150K€,
- La SCAM pour 75K€,
- La SPPF pour 60K€,
- L'ADAGP pour 30K€.

L'IFCIC complète ce dispositif en mobilisant son Fonds d'Avance aux Industries Musicales aux acteurs du spectacle vivant, à hauteur de 2 M€, le CNV provisionne également 500K€ au titre des avances remboursables.

En janvier 2016, de nouvelles contributions ont été apportées par :

- La Sacem pour 500K€,
- La Ville de Paris pour 750K€,
- Le CNV pour 500 K€ en avances remboursables.

En juin 2016, le ministère de la Culture et de la Communication annonce qu'il abonde à nouveau le fonds à hauteur de 7M€, l'Adami renouvelle également sa participation en apportant 370K€ supplémentaires, portant le niveau total du fonds à 16 935K€ dont 1M€ d'avances remboursables.

Ce fonds a vocation à agréger toutes les contributions des organismes ou des personnes qui souhaiteraient y participer et continuera d'évoluer.

Il est accessible à toutes les entreprises du spectacle vivant privé au sens du champ de la convention collective nationale étendue des en-

treprises du spectacle vivant privé, et les entreprises subventionnées entrant dans le champ de la taxe sur les spectacles.

Les membres du comité d'engagement ont été nommés par arrêté du 13 janvier 2016, publié au JORF du 27 janvier 2016.

### Objet du Fonds d'Urgence

Son objet est le soutien aux entreprises connaissant des difficultés suite aux attentats depuis le 13 novembre 2015.

Le Fonds d'urgence prend en considération les :

- Surcoûts liés au renforcement des mesures de sécurité,
- Frais supplémentaires liés à des reports de dates (communication, location...),
- Pertes de recette (baisse de fréquentation, annulation, report, etc.) ou frais déjà engagés sur des spectacles annulés ou reportés, etc.,
- Soutien temporaire en prévision d'une indemnisation à venir (délai de versement des assurances),
- Le maintien et le soutien à l'emploi artistique par tous moyens de communication.

### Modalités de dépôt du dossier

D'après nos informations, le fonds est aujourd'hui épuisé et on ne sait pas si d'autres réunions du comité d'engagement auront lieu et si oui quand ?

Pour rester informé, inscrivez-vous à la newsletter du CNV.

### Circuit du dossier

1. Réception du dossier par le CNV,
2. Un mail de réponse automatique confirmera la réception du dossier. À défaut, le demandeur devra renouveler l'envoi ou s'assurer de la bonne réception du dossier auprès des services du CNV,
3. Analyse administrative et expertise du dossier. En cas de besoin d'éléments complémentaires, les services du CNV joindront le demandeur,
4. Versement dans les 15 jours qui suivent le Comité d'engagement (après signature d'une convention de financement pour les bénéficiaires d'avances remboursables).

# Aquitaine

## CORSO

FOURNITURES POUR CORSO  
ARTICLES FESTIFS  
COSTUMES  
VAISSELLE JETABLE








ZI du Conte - 147, rue Hoche, Mont-de-Marsan. Tél. 05 58 06 82 17. [www.en-fete.com](http://www.en-fete.com)

## FISCALITE

### BOFIP : NOUVEAUTÉS POUR LE SECTEUR ASSOCIATIF

Le BO Fip-Impôts a révélé récemment certaines évolutions fiscales concernant le secteur associatif. Les principales sont les suivantes :

- **les critères d'appréciation de la gestion désintéressée**, aménagés afin de faciliter la rémunération des dirigeants d'associations de jeunesse et d'éducation populaire, y ont été intégrés,
- **le calcul du montant des indemnités perçues en contrepartie d'un service civique ou d'un volontariat associatif**, pour l'insertion, en entreprise ou en administration, de solidarité internationale ou encore un service volontaire européen a été détaillé,
- **le taux de 5,5 % de TVA** (dès le 1er mars 2017) est confirmé, s'agissant **des prestations d'hébergement et d'accompagnement social des résidences hôtelières** à vocation sociale qui réservent plus de 80 % des logements aux personnes très fragiles.

### ASSOCIATION ET TAXE PROFESSIONNELLE

Pour qu'une association ne soit pas soumise à la **taxe professionnelle** – désormais **contribution économique territoriale (CET)** –, elle doit pouvoir justifier d'une **gestion désintéressée**.

Est notamment regardée comme exerçant une activité lucrative une association qui, quelles que soient les modalités d'exercice de son activité, fournit des services aux entreprises qui en sont membres dans l'intérêt de leur exploitation.

### FRANCHISE D'IMPÔTS COMMERCIAUX : ACTUALISATION DU SEUIL POUR 2017

Le **seuil de la franchise d'impôts commerciaux**, dont bénéficient les organismes sans but lucratif au titre de leurs recettes d'exploitation provenant de **leurs activités lucratives accessoires**, est relevé à **61 634 euros pour 2017**.

Dans le détail, ce seuil est applicable :

- Pour les exercices clos à compter du 31 décembre 2016 en matière d'impôt sur les sociétés,
- Pour l'année 2017 en matière de contribution économique territoriale (CET),
- Pour les recettes encaissées à compter du 1er janvier 2017 en matière de taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

À noter que le **bénéfice de la franchise de TVA pour 2017** sera acquis dès lors que le **seuil de chiffre d'affaires réalisé en 2016 ne dépasse pas 61 634 euros**.

## GESTION

### LES CONVENTIONS DE SUBVENTION SONT COMMUNIQUÉES AU PUBLIC

Un décret du 5 mai 2017 définit les données essentielles des **conventions de subvention devant faire l'objet d'une diffusion**, ainsi que leurs modalités de communication au public.

À compter du **1er août prochain**, les collectivités territoriales ou leurs établissements publics attribuant des subventions faisant l'objet d'une convention devront diffuser, **sous 3 mois à compter de sa signature** : l'objet de la subvention, son montant, sa nature, son calendrier de versement et l'ensemble des organismes concernés par la convention.

## JURIDIQUE

### ASSOCIATIONS : CE QUI CHANGE

De nombreuses publications de décrets ont eu lieu juste avant le changement de gouvernement. Ainsi et de manière non exhaustive :

- Il n'y aura désormais, **par département, qu'une autorité administrative en charge des associations** et donc, a priori, qu'un seul greffe pour les formalités,
- **Le registre spécial disparaît**,
- Les 3 conditions de délivrance d'un agrément par l'État dont celle de **l'intérêt général** sont précisées,
- Pour les **organismes faisant appel public à la générosité**, le **préfet de Paris** est désormais **seul compétent pour les déclarations des organismes étrangers**.

### QUAND UN MINEUR PARTICIPE À LA CONSTITUTION DE L'ASSOCIATION

Quand un mineur **agé de 16 ans révolus** souhaite participer à la **constitution d'une association et être chargé de son administration**, chacun des représentants légaux en est informé, sans délai et au plus tard avant la déclaration préalable ou avant le premier acte d'administration effectué par le mineur, par l'un des membres chargés de l'administration de celle-ci par LRAR.

Un décret du 9 mai précise les conditions de cette information et distingue à cet égard celle portant sur la participation du mineur à la constitution de l'association de celle portant sur l'administration de celle-ci.

Dans la **première hypothèse**, le recommandé précise le **titre, l'objet et le siège social de l'association envisagée et le droit d'opposition expresse** dont le représentant légal dispose.

Dans la **seconde hypothèse**, il précise la **durée, la date de début de mandat, sa nature et le type d'actes** que le mineur peut réaliser.

### SCRUTINS ASSOCIATIFS : L'ÉGALITÉ PAR LE SECRET

Le vote à bulletins secrets est assez fréquemment prévu par les statuts des associations, quelle que soit leur taille. Il s'agit là d'une mesure en faveur d'un fonctionnement démocratique.

Le principe du **secret s'applique alors à tous les votants**, et ce, sans exception. Le président ne peut en ce cas ni mettre en œuvre sa prérogative en cas d'égalité, ni apposer une quelconque mention en ce sens sur son bulletin de vote. Cela porterait en effet atteinte au caractère secret du vote considéré, caractère qui s'impose à tous, y compris aux dirigeants.

En d'autres termes, pour les juges, seul un scrutin de nature publique peut permettre au président d'user de sa voix prépondérante en cas d'égalité.

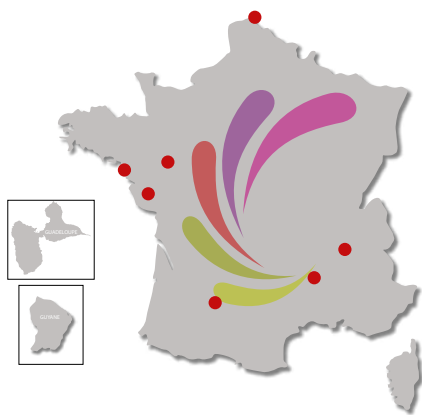
## SOCIAL

### ASSOCIATIONS : NE PRENEZ PAS EN CHARGE LES AMENDES D'UN SALARIÉ OU D'UN BÉNÉVOLE

Les associations possédant une flotte de véhicules destinés à leurs salariés ou bénévoles sont nombreuses. Parmi ces associations, certaines ont fait le choix de **prendre en charge les amendes consécutives aux infractions routières de leurs préposés permanents ou occasionnels**.

Or, une pareille prise en charge par l'employeur représente un élément de rémunération. À ce titre, son montant doit être réintégré dans l'assiette des cotisations de Sécurité sociale.

Ainsi, **l'association, déjà obligée depuis le 1er janvier 2017** à communiquer les noms, prénom et adresse du préposé auteur de l'infraction, qui décide malgré tout de la prendre en charge s'expose désormais à un redressement Urssaf.



## LA FCF VENDÉE A TENU SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

C'est dans le cadre très confortable de la Maison des Communes de Vendée à La Roche sur Yon que les adhérents de la FCF Vendée se sont réunis le 20 avril en Assemblée générale annuelle. Une AG ordinaire qui a approuvé les comptes d'une fédération départementale en bonne santé financière et qui a entendu le rapport d'activité fait par le président. Celui-ci, avec sa « double casquette » de président national et départemental en a profité pour brosser un tableau complet sur l'état des relations avec les sociétés de droits d'auteur (avenant au contrat concernant les collectivités et bientôt les festivals), les travaux du Guso (simplification des déclarations) et des mesures de sécurité imposées en raison de l'état d'urgence en vigueur dans notre pays. L'AG a également complété son Conseil d'Administration en renouvelant pour 3 ans les mandats d'administrateurs de l'Institut Musical de Vendée représenté par Gervais Morillon, Les Petites Cités de Caractères de Vendée représentées par Katia Libert Belalia, le festival « l'Air d'en rire » représenté par Stéphane Louineau, le Comité de la fête de la Meunerie représenté par sa présidente. Par ailleurs, le Comité des fêtes de la Biennale de Fontenay le Comte aura à désigner un nouveau représentant suite au décès de Roland Guyet.

Après un débat avec les participants et la tenue d'une table ronde sur les conséquences de la loi NOTRe concernant le secteur associatif, les adhérents se sont bien sûr retrouvés ensuite autour du verre de l'amitié.

## NAISSANCE DE LA « FCF NOUVELLE AQUITAINE »

C'est le mercredi 3 mai 2017 qu'ont eu lieu à Agen, dans les locaux du Carnaval d'Agen, rue des Rodrigues, les assemblées générales Extraordinaire et Ordinaire de la FCF Aquitaine.

En AGE, la Fédération a procédé à la modification de ses statuts (adoption des statuts-type nationaux) et entériné officiellement son changement de nom pour devenir la Fédération des Festivals, Carnavals et Fêtes de Nouvelle Aquitaine (FCF Nouvelle Aquitaine). Après l'adoption des rapports moral et financier présentés par le président Jean Claude Durou, les membres présents ont élu le nouveau Conseil d'administration et celui-ci a ensuite, en réunion de CA, procédé à l'élection des membres du bureau. L'équipe dirigeante est ainsi constituée : Président : Alain Riu, ancien président de l'association du Carnaval de Fleurance, Vice-présidents : Michelle Carrie, présidente du Carnaval d'Agen (47) et David Bariteau, président du Carnaval de la St Sylvestre de Saintes (17), Secrétaire : Jeanne N'Gaye, adhérente individuelle d'Agen (47), Trésorier : Guy Le Berre, adhérent individuel et ancien dirigeant du Festival de bandas de Condom (32). D'autres représentants des associations adhérentes de cette immense région viendront prochainement compléter l'équipe.

Après les assemblées et le traditionnel verre de l'amitié, cette nouvelle équipe s'est retrouvée pour la photo traditionnelle avec Serge Ruchaud et Bernard At, président et vice-président de la FCF France qui ont dirigé les travaux et répondu à cette occasion à de très nombreuses questions. Un dîner fort sympathique au restaurant « l'Imprévu » à Agen a clos cette journée.

Sur la photo de gauche à droite : Alain Riu, Jeanne N'Gaye, Michelle Carrie, David Bariteau, Serge Ruchaud et Guy Le Berre.



## CONCOURS NATIONAL D'AFFICHES FCF/SACEM

Le Conseil d'Administration de la FCF avait prévu de remplacer le traditionnel concours d'affiches réalisé en collaboration avec la Sacem qui a lieu chaque année, par un concours de projets musicaux et événementiels en direction des jeunes.

Ce projet, qui va bientôt voir le jour, aura vraisemblablement une envergure beaucoup plus importante que celle prévue au départ avec, nous l'espérons, plusieurs autres partenaires. Ce projet dont les fondements juridiques sont en cours de discussion devrait être porté par la FCF Jeunesse.

Aussi et pour ne pas déroger aux bonnes traditions, le CA au cours de sa réunion tenue à Loriol le 20 mai dernier a décidé de poursuivre parallèlement l'organisation du concours d'affiches.

Nous rappelons donc aux adhérents que toutes les affiches de manifestations peuvent concourir mais ne seront retenues que celles affichant les logos de la FCF et de la Sacem. Le jury siègera cette année, comme chaque année, durant le Congrès FCF à Besançon le 8 octobre prochain.

## LA F.C.F. - FESTIV'44, « EN MODE ÉTÉ ! »

C'est l'été et le moment propice aux manifestations pour le plaisir de tous.

Cette année encore les festivals, les concerts, les corsos et fêtes traditionnelles seront au rendez-vous, comme par exemple :

- La Nuit de l'Erdre à Nort sur Erdre,
- Les Rendez-vous de l'Erdre à Nantes,
- Les Escalles à St Nazaire,
- Le Festival des Couchetards à St Joachim...

Sans oublier :

- les soirées moules-frites,
- les feux d'artifice du 14 juillet,
- les vide-greniers,
- la foire de Béré,
- les « anguillades »,
- les « clionades »,
- les carnivals d'été ...

C'est dire la diversité des manifestations pendant ces 3 prochains mois de festivités en Loire-Atlantique.

La FCF Festiv'44 remercie et soutient les bénévoles qui s'investissent et veillent au bon déroulement de la fête, qu'elle soit à but humanitaire ou pour la pérennisation du folklore local et de la culture populaire.

Toute l'équipe de la FCF-Festiv'44 poursuit ses démarches vers les adhérents potentiels. Il est important pour nous de porter à leur connaissance les avantages de se fédérer (alors à nos bâtons de pèlerins !!!).

Bel été à tous ...

## LA FCF FRANCE A TENU SA REUNION DE CA, LE 20 MAI À LA MAIRIE DE LORIOLE (DRÔME)

C'est sous un soleil radieux que Monsieur Claude Aurias, Maire de Loriol a reçu pour un café d'accueil les membres du Conseil d'Administration de la FCF France. Un temps convivial avant une matinée studieuse et chargée d'échanges et décisions importantes pour le bon fonctionnement de la FCF et pour que les fêtes vivent dans notre pays.

Ce sont 21 membres du CA (sur 29), 5 présidents de région, la présidente de la FCF Jeunesse et le conseiller du président qui ont, durant plus de 4 heures, travaillé suivant un ordre du jour chargé.

Notre fédération va bien mais les contraintes qui pèsent sur nos adhérents ne sont pas sans nous inquiéter et notre fédération doit obligatoirement anticiper et prendre les dispositions pour préserver l'avenir de la culture populaire en France.

Cerise sur le gâteau : le CA a eu à valider la proposition du bureau visant à travailler au cours de la prochaine année sur l'inscription à l'inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel du ministère de la Culture, des fêtes traditionnelles des Bouviers de la Vallée du Rhône.

M. le Maire de Loriol et M. Ladegaillerie, Vice-président du Conseil départemental de la Drôme nous ont dit leur bonheur quant à cette décision et nous ont assuré de leur total soutien.



## LES BALS DU CARNAVAL DE DUNKERQUE : LA PHILANTHROPIE FESTIVE !

Au-delà des bandes de carnaval qui se produisent dans la rue en journée et qui sont l'essence même du carnaval de Dunkerque, les bals de carnaval qui se déroulent en soirées dans des salles aussi sur la période janvier-avril constituent l'aspect philanthropique du carnaval. En effet, la cinquantaine d'associations carnavalesques et philanthropiques du littoral dunkerquois organise une quarantaine de bals. "C'est sportif !" confie Guy Poison, Président de l'association "Les Zotes" (les fous en flamand) qui elle aussi organise son propre bal. Guy met un point d'honneur à représenter son association dans un maximum de ces bals.

Il y en a pour tous les goûts : du grand bal (plus de 12 000 personnes) au plus petit (1000 personnes). Tous ont un point commun : la philanthropie puisque l'ensemble des bénéfices relatifs à la billetterie et aux buvettes sont redistribués. Cette redistribution une fois la saison carnavalesque achevée avoisine les 800 000 euros ! Etre utile tout en s'amusant c'est le leitmotiv des nombreux carnavalesques et bénévoles qui font le succès de ces bals.

Tous ont leur histoire, leur identité, leur décoration, leur univers, leur charme... Pour en citer quelques-uns : Le bal du chat noir, le bal des Zigomards, le bal des corsaires, le bal des P'tits baigneurs, le bal des optimites...

Notons également le "professionnalisme" de ces bénévoles qui par leur expérience montent des manifestations grandioses qui n'ont rien à envier aux plus grandes entreprises événementielles.

Leurs prestations sont remarquables, pour le plus grand bonheur des carnavalesques qui ne voient même pas passer l'hiver tellement la période est festive !

Une expérience unique à découvrir !



## LA FCF - UDCF DU MAINE ET LOIRE A TENU SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À MARTIGNE BRIAND

C'est à Martigné Briand, petite commune située au cœur du vignoble du Layon que s'est tenue samedi 11 mars l'Assemblée Générale de l'Union des comités des fêtes du Maine et Loire.

Accueillis par M. le Maire et Jackie Passet, président de la fédération, les représentants des associations adhérentes ont travaillé durant toute la matinée sur la vie et le développement de la fédération départementale et les sujets d'actualité touchant à l'organisation des fêtes avec des interventions de M. Emmanuel Sambardier, délégué régional de la Sacem, de deux universitaires d'Angers (Mrs Biotteau et Wolf) et du président national de la FCF France, Serge Ruchaud.

Un débat très participatif a été conduit à partir de l'intervention intéressante des 2 universitaires sur les conséquences de la loi NOTRe en milieu rural.

C'est autour du verre de l'amitié (Bonnezeaux recommandé) que le président Jackie Passet a honoré M. le président du Comité des fêtes de Martigné-Briand ainsi que trois autres bénévoles du Comité local en leur remettant la médaille d'or et le diplôme d'honneur pour leur dévouement depuis de nombreuses années au sein de la FCF.

Un bien sympathique déjeuner a ensuite été servi par les jeunes d'une classe du collège local à l'ensemble des adhérents de la FCF - UDCF 49.

## LA FCF RHONE ISERE A TENU SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 11 FEVRIER 2017 À VIRIVILLE DANS L'ISÈRE

Le Président Fernand Rouget a tout d'abord remercié le comité des fêtes de Viriville pour son accueil (avec café, viennoiseries et gâteaux faits maison !) ainsi que Monsieur le Maire, sans oublier tous les bénévoles des comités des fêtes et associations adhérentes pour leur présence.

Monsieur Serge Ruchaud, Président de la FCF France étant retenu par d'autres obligations, il est représenté par Monsieur Henri Badar de la FCF Drome Ardeche.

Il ouvre la séance à 10 H 15 et donne la parole à Monsieur le Maire, Monsieur Bernard Gillet qui nous reçoit avec grand plaisir et nous parle de sa ville dynamique et accueillante avec ses nombreux commerces.

Le président remercie chaleureusement M. le Maire et reprend la parole. Il signale qu'il est très important d'être fédéré car les associations sont protégées de divers problèmes : juridique, pénal, assurance, etc... Il présente également les documents figurants dans le dossier remis aux membres : bilan moral et financier, SACEM...

Il rappelle que le prochain congrès de la FCF se tiendra à Besançon les 7 et 8 octobre 2017 et à Balaruc en 2018. Il indique qu'il est très important d'y assister car de nombreux travaux y sont effectués et permettent aux adhérents de poser multiples questions afférentes à leurs dossiers.

Il souligne que la FCF doit s'implanter d'une manière évidente, surtout dans l'Isère car une autre fédération (UDAI) est très implantée et compte de nombreux adhérents. En revanche, celle-ci n'est pas toujours crédible quant aux arguments présentés !

Le Président informe l'assemblée de la création, depuis le dernier congrès à St Rambert d'Albon, de la FCF Jeunesse. Melle Fanély Monville en est la Présidente et elle espère avoir autour d'elle de nombreux supporters. Nous lui souhaitons « bon vent ».

Le bureau de la FCF Rhône Isère se voit cette année renforcé par 2 nouveaux membres, Mme Martine Benassi (vice-présidente) et M. Gilles Soyer (membre actif).

Le bilan moral 2016 est lu et accepté à l'unanimité. Concernant le bilan financier 2016, M. Frédéric Peyaud, trésorier, lit et commente ce bilan en indiquant les débits et crédits. Ce bilan est accepté à l'unanimité.

Le Président présente ensuite Monsieur Jean Luc Carthonnet, délégué régional de la SACEM pour l'Isère et responsable de la communication Auvergne Rhône Alpes et lui donne la parole. Celui-ci informe que la SACEM gère les droits d'auteurs et compositeurs et qu'elle est un partenaire très important pour la FCF. Il présente ensuite sur écran les multiples contrats proposés et explique avec simplicité et grande connaissance, les déclarations à effectuer selon la prestation choisie (repas dansant, kermesse, carnaval, etc...). Son savoir et sa courtoisie ont enchanté l'assemblée et il a été très ovationné.

M. Badar prend également la parole et précise que l'assurance responsabilité civile et pénale est souscrite 24h/24 et pour tous les dirigeants. En ce qui concerne les conducteurs de chars (carnaval, corso, etc...) qui transportent des enfants, il faut avoir le permis transport en commun. Il répond à des questions relatives à des problèmes d'autorisations et de sécurité, etc...

Les participants remercient Monsieur Badar pour sa prestation enrichissante et très utile pour l'exploitation de leurs dossiers.

Le Président lève la séance à 13 h en remerciant vivement les intervenants et les membres des associations présents.

Un apéritif amical et ensoleillé est offert par Monsieur le Maire de Viriville, ce qui permet à chaque adhérent d'échanger sur leurs différentes associations.

Pour clôturer cette matinée, les adhérents ont partagé un déjeuner gastronomique dans un restaurant de Viriville, dans une ambiance joyeuse et sincère.



# Les Jumeaux

CONCERT DE CHANSONS FRANÇAISES POUR TOUT PUBLIC  
Habitué des plateaux TV : passages sur TF1, France 2, France 3 et autres.

Plusieurs formules possibles

Tél. 04 71 62 41 27 ou 06 81 50 65 02



[www.lesjumeaux.fr](http://www.lesjumeaux.fr)



*Pour ne plus naviguer seul et sans assistance dans un Monde de Droit....*

Une équipe structurée de près de 30 collaborateurs organisée en départements, chacun animé par un ou plusieurs Avocats associés. Notre Cabinet est en mesure d'intervenir dans tous les domaines du droit, privé ou public. Ses Avocats conjuguent les activités de conseils, contentieux judiciaires ou administratifs, négociation et recouvrement. **Atlantic-juris propose ainsi une prestation globale qui s'adresse** aux institutionnels, aux entreprises, aux commerçants, aux sociétés, aux collectivités locales, **aux associations**, aux syndicats, aux groupements professionnels ou aux particuliers...

*...Pensez à faire escale chez vos Avocats !*

[www.atlantic-juris.com](http://www.atlantic-juris.com) ➤ 02 51 24 09 10

Siège social : 58 rue Molière, 85000 LA ROCHE SUR YON

LA ROCHE-SUR-YON ➤ FONTENAY-LE-COMTE ➤ LES SABLES D'OLONNE ➤ CHALLANS ➤ ANGERS



# PROGRAMME

## VENDREDI 6

- › 14 h Ouverture du Kursaal
- › 14 à 18h Accueil des congressistes et installation à l'hôtel
- › 14 h 30 Réunion du Bureau national
- › 16 h /18 h Réunion du Conseil d'Administration
- › 18 h Retour à l'hôtel
- › 19 h Apéritif et repas au Kursaal, animations diverses  
Retour à l'hôtel après le spectacle



## SAMEDI 7

### Congressistes

- › 8 h Accueil café
- › 8 h 45 Ouverture du Congrès
- › 10 h 30 Pause-café
- › 11 h Reprise du Congrès
- › 12 h 30 Repas sur place - congressistes + accompagnants
- › 14 h Poursuite du Congrès
- › 17 h 45 Fin du Congrès
- › 18 h Retour à l'hôtel sauf les Administrateurs
- › 18 h Réunion du C A : élection du bureau
- › 18 h 30 Fin de réunion et retour à l'hôtel des Administrateurs
- › 20 h Soirée de gala avec animation cabaret
- › Minuit Fin de la soirée

### Accompagnants

Visite de la ville, musée, fabriques et dégustation de produits régionaux

## DIMANCHE 8

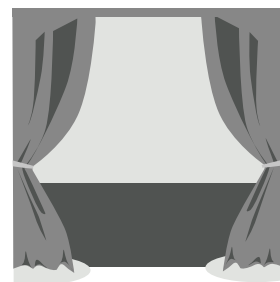
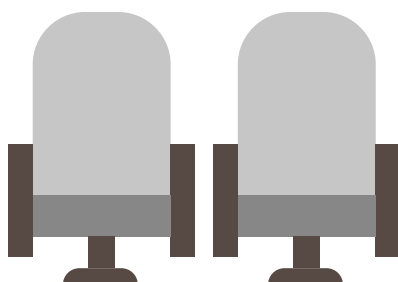
- › 9 h Accueil café débriefing, présentation du bureau et de la ville qui accueillera le prochain Congrès
- › 11 h 30 Fin du Congrès
- › 12 h Déjeuner au Kursaal
- › 14 h Visite de la ville, croisière sur le Doubs, Citadelle ou autres.
- › 20 h Soirée de clôture au Kursaal, dîner dansant avec ambiance musette + variétés
- › Minuit Retour à l'hôtel.





# SACD

## La société des auteurs du spectacle vivant et de l'audiovisuel



Pour savoir ce que nous pouvons faire pour vous,  
n'hésitez pas à nous contacter :

 01 40 23 44 55

Suivez-nous :



[facebook.com/sacd.fr](https://facebook.com/sacd.fr)



[@SACDParis](https://twitter.com/SACDParis)



[@sacdparis](https://instagram.com/sacdparis)



## CENTRE

### 34<sup>E</sup> FOIRE AUX VINS ET À LA GASTRONOMIE LES 9 ET 10 SEPTEMBRE 2017 À BONVILLE (EURE ET LOIR)

Chaque année, le comité des fêtes de Bonville organise sur 2 jours la foire aux Vins et à la Gastronomie avec un programme d'animations bien rempli. La présence d'une soixante d'exposants de toutes les régions de France vous proposera des dégustations gratuites.

Dans cette commune de 650 habitants située à 2 kms de Chartres, le comité des fêtes accueille à cette occasion de 12000 à 15000 personnes chaque année. Sur place vous y trouverez tout le week-end, buvette, restauration...

Samedi 9 septembre vous entendrez de 11h à 18h les Trompes de Chasse (avec quelques coupures), également de nombreuses animations et jeux pour les enfants.

Dimanche 10 septembre, toujours animations et jeux toute la journée, l'après-midi un grand gala avec en première partie le show d'un sosie d'Elvis suivi de la vedette du spectacle : Jean-Luc Lahaye.

Entrée Gratuite.

N'hésitez pas à venir rendre visite à Monsieur Chauveau, président du comité des fêtes, durant ce week-end pour déguster et prendre du plaisir avec toutes ces animations.

## FRANCHE COMTÉ

### 70<sup>E</sup> FESTIVAL DE MUSIQUE ET 55<sup>E</sup> CONCOURS INTERNATIONAL DE JEUNES CHEFS D'ORCHESTRE, DU 8 AU 23 SEPTEMBRE À BESANÇON (DOUBS)

**Édition exceptionnelle avec plus de 50 rendez-vous prestigieux !**

Depuis la création du Festival en 1948 à l'initiative de Gaston Poulet, puis du Concours de jeunes chefs d'orchestre sur celle d'Emile Vuillermoz, des milliers d'artistes du monde entier – musiciens, danseurs, chanteurs, compositeurs... – se sont succédé à Besançon et en Franche-Comté devant plusieurs générations de festivaliers. Sans nostalgie mais dans une continuité avec son prestigieux passé, l'équipe du Festival vous propose une édition 2017 qui se veut festive, riche, éclectique et innovante.

Musique baroque (Bach), récitals (Deux mezzos sinon rien, Soirées Lipatti), musique vocale (Schütz, Duruflé, Hersant...), musique de chambre, musiques du monde (Flamenco, Moyen-Orient...), jazz (neuf soirées au Pianos-bar) et bien sûr symphonique avec une pléiade d'orchestres européens et des grands noms du monde de la musique dont Charles Dutoit, Alexandre Tharaud, Karine Deshayes... sans oublier Leonard Slatkin qui présidera le jury du 55<sup>e</sup> Concours de jeunes chefs d'orchestre.

Huit concerts mettront à l'honneur Philippe Hersant qui termine sa résidence de compositeur particulièrement intense et appréciée. Et pour un anniversaire encore plus ouvert, de nombreux événements gratuits sont proposés : soirée d'ouverture, concerts gratuits les samedis après-midi, retransmission sur écran géant de la Finale du Concours, exposition aux Passages Pasteur... et enfin Immersion symphonique, orchestre numérique interactif à découvrir cour du Palais Granvelle !

Rendez-vous du 8 au 23 septembre 2017 !



## HERAULT

### SOIRÉE DE GALA AVEC REPAS-DANSANT LE 30 SEPTEMBRE AU POUGET (HÉRAULT)

La FCF Hérault organise une grande soirée de Gala en collaboration avec l'ensemble de ses adhérents et le grand Orchestre Gilles PELLEGRINI accompagné de "Kako" BESSOT et Eric MULA, trompettistes de la Tournée "Vieilles Canailles" et de Carlos DIAZ "Las Bolas" attraction argentine.

Venez très nombreux, le Samedi 30 septembre 2017, à LE POUGET, à partir de 20 h à la Salle des Condamines.

Apéritif - repas - vin... Prix de la soirée : 35 EUR (Paiement à l'inscription).

Réservation : Marc Sicard - 2 bis route de Cabrières  
34120 Lézignan la Cèbe. Tél : 06.74.42.38.22

## VENDEE

LE SHOW BAND RSF PARTICIPERA LE 16 JUILLET PROCHAIN, AUX CHAMPIONNATS DU MONDE D'ÉVOLUTION SUR STADE, OU SHOW, À KERKRADE AUX PAYS-BAS.



Toutes les personnes qui ont assisté au Congrès de la FCF aux Sables d'Olonne en septembre 2012, se rappellent de leur magnifique présentation en fin d'après-midi, sur le parvis et dans la salle du Palais des Congrès. Ils sont très connus au sein de la FCF et leur sérieux et la qualité de leurs prestations les rendent souvent incontournables.

Le Show band RSF a eu l'opportunité de participer régulièrement à de grands événements tels que la parade des 24 heures du Mans, le prix d'Amérique à Vincennes, une demi-finale de H'

Cup à Bordeaux, Le Taptoe international de Leeuwarden aux Pays-Bas, Le carnaval de Nice, La fête Jeanne d'Arc à Orléans, le carnaval du Havre, le Tattoo de Bruxelles, la fête de la vente des vins des Hospices de Beaune...

La 18<sup>e</sup> édition des célèbres World Music Contest de Kerkrade aura lieu du 6 au 30 juillet 2017. Ce concours rassemble plus de 250 groupes, 20 000 musiciens, venus de plus de 30 pays des 5 continents.

500 000 spectateurs se pressent durant les 7 dates de compétition au Parkstad Limburg Stadium

Le Show band RSF sera le seul représentant français à ce concours qui a lieu tous les quatre ans.

C'est un moment extrêmement fort dans l'histoire de l'association, et une expérience formidable pour les jeunes.

Kerkrade 2017 est un nouveau challenge pour tout le groupe ! Rendez-vous à 11h36 le 16 juillet sur la pelouse de Kerkrade !



## RHONE ISERE

### LA 215<sup>E</sup> FÊTE DE JEANNE SAPPEY DU 19 AU 23 AOÛT 2017 À VIRVILLE

Mademoiselle Jeanne Sappey décédée en 1802, a légué le revenu de ses biens, un terrain de 1000 m<sup>2</sup> en location, aux maquiaux (garçons du village ayant 20 ans dans l'année) pour faire la fête en son nom chaque année, le dimanche le plus proche de la Sainte-Jeanne.

Depuis 1973 un nouvel élan est donné avec la création du comité des fêtes et depuis cette date « Jeanne Sappey » est organisée sous l'égide des conscrits, du comité et de la commune de Virville.

Ainsi, pendant ces 5 jours : corso fleuri et illuminé, jeux pour enfants, manèges (40)

concours de boules, pétanque, foire aux célibataires, animation musicale, fête foraine et feu d'artifice...

Samedi 19 août : Ouverture officielle à 20h30 avec retraite aux flambeaux,

Dimanche 20 :

- 10h30 : animations musicales avec « peñas » et jeux,
- 16h : défilé de chars (20 chars) avec peñas,
- 22h : feu d'artifice.

Lundi 21 :

- 10h : jeux pour enfants,
- 14h : concours de boules,
- 20h : foire aux célibataires et ambiance musicale.

Mardi 22 :

- 14h : concours de boules,
- 21h : défilé de chars nocturne.

Mercredi 23 :

- 14h : concours de pétanque organisé par les conscrits,
- 20h : soupe au pistou et bal.

20 000 : c'est environ le nombre de personnes qui assistent à la fête durant les cinq jours, alors pourquoi pas vous !

## CORSE

FESTIVAL PORTO LATINO

DU 5 AU 8 AOÛT 2017 À SAINT-FLORENT (HAUTE CORSE)



## UN SITE D'EXCEPTION

Lorsque le projet est né dans l'esprit des organisateurs, il fût d'emblée associé à la ville de Saint-Florent. Sa situation géographique, au pied du Cap Corse et aux portes du désert des Agriates en fait une destination estivale extrêmement convoitée. Petite Cité radieuse, au cœur du golfe auquel elle a donné son nom, Saint-Florent est la capitale du Nebbiu. Ses plages, d'une exceptionnelle beauté, en font une magnifique localité balnéaire. Son port de plaisance, au pied de la Citadelle génoise, compte parmi les plus beaux de Méditerranée. Le charme envoûtant de ses vieilles ruelles, se nourrit aujourd'hui d'un profond respect du patrimoine culturel.

Découvrez la programmation éclectique qui ravira tous les amoureux de la musique et de la fête.

Nous vous attendons nombreux cette année encore, du 5 au 8 août.





## ALPES - CÔTE D'AZUR

### NICE JAZZ FESTIVAL

DU 17 AU 21 JUILLET À NICE (ALPES MARITIMES)

#### Le premier festival de jazz au monde.

Oui, c'est à Nice en 1948, et non en Amérique, que le premier festival de jazz au monde a vu le jour. On célèbre cette année le 68ème anniversaire de cet événement qui eut lieu pour la première fois en février 1948, à la fin du Carnaval. Et c'est dans un lieu dédié à la « grande musique » qu'il s'est déroulé en partie : l'Opéra ! Un autre établissement, le Casino municipal, sur la Place Masséna, aujourd'hui disparu, a prêté son décor Belle Époque à cette première retentissante dont plusieurs des concerts furent retransmis en direct par la Radiodiffusion française. Il faut dire que les plus grands étaient là, à commencer par Louis

Armstrong, la star incontestée de cette première édition, au côté d'autres vedettes : Claude Luter, Stéphane Grappelli, Django Reinhardt.

#### Un festival prestigieux porté par l'écran de la Promenade du Paillon.

La promenade du Paillon a été inaugurée en octobre 2013 et le Nice Jazz Festival peut donc profiter pleinement de ce cadre enchanteur. Le Nice Jazz Festival In et son Off ont accueilli plus de 45 000 spectateurs qui ont assisté à cette fête en plein air attendue avec impatience par tous les azuréens. Des artistes de grandes envergures ont de nouveau foulé la scène Masséna et celle du Théâtre de Verdure à l'instar de Richard Galliano, Keziah Jones, Ibrahim Maalouf, Joshua Redman et des légendes vivantes telles que les Gipsy King, Deep Purple ou encore Dr John...

Suite au drame qui s'est déroulé le soir du 14 juillet dernier, sur la Promenade des Anglais, la Préfecture des Alpes-Maritimes et la Ville de Nice ont pris la décision d'annuler le Nice Jazz Festival qui devait débiter le 16 juillet de la même année.

Le festival aura bien lieu normalement cette année du 17 au 21 juillet, avec une programmation exceptionnelle à consulter sur : <http://www.nicejazzfestival.fr/fr/programmation/2017>

## SARTHE

### LES 21, 22, 23 JUILLET 2017 : 29<sup>E</sup> ÉDITION

### DES 3 JOURS DE NEUVILLE SUR SARTHE

Ce grand rendez-vous estival se déroule sur le terrain communal route du vieux moulin. Le programme est le suivant :

- Le vendredi soir à 20H30, SUPER LOTO avec 4000 € de cartes cadeaux à gagner et c'est environ 500 personnes sous 800 M2 de chapiteau qui viennent tenter leur chance.
- Le samedi soir :
  - 19h30 : dîner champêtre (entrecôte frites) suivi d'un bal gratuit,
  - 21h : petite fête foraine en animation extérieure,
- 23h30 : superbe feu d'artifice connu hors des frontières sarthoises offert par la commune (plus de 4000 personnes).
- Le dimanche dès :
  - 6h : BRIC à BRAC avec plus de 300 exposants envahissant le terrain,
  - 12h30 : déjeuner grillades, guinguette et animation country.

Durant ce long week-end festif, c'est plus de 6000 personnes qui déambulent sur le site.



## DRÔME-ARDECHE

### LA FÊTE DES BOUVIERS DE LORIOI

### DU 10 AU 18 MARS 2018 (DRÔME)

#### DES MILLIERS DE SOURIRES DANS LES RUES DE LORIOI

La Fête des Bouviers est une fête organisée en l'honneur des agriculteurs dans plusieurs communes de la Drôme. Les Bouviers étaient les conducteurs de bœufs qui se retrouvaient durant l'hiver pour fabriquer des chars et faire la fête. Le corso de Loriol-sur-Drôme est l'un des plus grands de toute la région Auvergne Rhône Alpes, organisé chaque année 3 semaines avant Pâques. Pour donner le coup d'envoi de cette 87<sup>e</sup> édition, plus de 600 personnes tout de blanc vêtue ont participé à la grande « nuit blanche » organisée à la Salle des Fêtes. Le lendemain, des milliers de visiteurs sont venus

assister à un magnifique corso sous le soleil, avec 28 chars tous fabriqués à Loriol et dans les environs : de Dingo à Avatar, en passant par Captain América, le clown et les gondoles de Venise... il y en avait pour tous les goûts ! Environ 800 loriolais participent à la fête. Plus de 500 000 roses en papier de soie sont froissées une à une par des petites mains volontaires, ce qui nécessite forcément des milliers d'heures de travail. Cette année, certaines personnes sont même venues de très loin pour admirer ces chars. Une famille de Loire Atlantique a fait le déplacement après avoir entendu parler de la réputation du corso de Loriol. Ravis, ils ont promis de revenir ! N'oublions pas le couple royal qui représente la ville dans les communes voisines et fait le lien entre les constructeurs de chars. Cédric et Joëlle auront marqué l'histoire des Bouviers par leur gentillesse, leur convivialité, leur amour pour la fête... et le désormais célèbre « Et tchic et tchac » de Cédric ! La fête est désormais terminée pour cette année mais le comité des Bouviers, qui compte 56 membres, va déjà se remettre au travail afin de préparer sa 88<sup>e</sup> édition, qui aura lieu du 10 au 18 mars 2018.

# FRANCE BOISSONS



*servir, animer, réussir*

**DISTRIBUTEUR DE BOISSONS**

**MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL  
POUR TOUTES VOS MANIFESTATIONS**

## SHOW-PARADE M.B.O

**Le marching-band au style original anime dans toute la France des carnivals, corsos fleuris, cavalcades ...**

**Ses musiciennes et musiciens associent musiques et parades entraînantes, accompagnés de ses danseuses.**



**Contact: Julien BARATELLI 06.89.08.40.81**

**showparadembo@laposte.net**

**Retrouvez-nous sur notre site internet: [www.showparadembo.com](http://www.showparadembo.com)**

## BRETAGNE



## FESTIVAL BRETAGNE SUD DU 8 AU 10 SEPTEMBRE 2017 À DAMGAN

**Vainqueur du prix du Concours d'affiches Sacem / FCF 2016, le festival Bretagne Sud est unique dans l'ouest de la France, avec un programme chargé.**

**Vendredi 8 Septembre :**

Concert avec Florent Mothe : il a interprété le personnage de Sallari dans Mozart, l'opéra rock, et joué le 1<sup>er</sup> rôle dans la comédie musicale Le Roi Arthur, co-écrit 3 titres dans le dernier album de Céline Dion.

Le groupe lyonnais Tricornes Plus en ouverture : Rock Français.

chars du Carnaval de Nantes, Rémy Bricka bien connu des plateaux de télévision, les clowns Valézic et Erflamm,

- 20h00, Spectacle de Gala gratuit sur le site du village du Festival,

- 22h30-02h00, Soirée DJ avec Jean Teck.

**Dimanche 10 Septembre :**

- 09h00, Départ du rallye du Festival,

- 11h00, Grande parade du Festival avec la Compagnie Machtienne, et tous les participants du Festival,

- 12h00, Paëlla géante,

- 15h00, Concours d'élégance,

- 15h30, Deuxième concert à l'église,

- 17h30, Grande parade finale avec le bagad d'Elven et tous les participants du Festival,

- 18h30 Bœuf final sur la scène du village du Festival avec tous les artistes.

**Patrick Martin et son équipe vous attendent nombreux !**

**Samedi 9 Septembre :**

Les tourneurs animeront le marché, puis :

- 15h00 Ouverture officielle,

- 15h30 Concert à l'église avec Aymeric (50% de la participation sera reversée pour la rénovation des cloches de l'église de Damgan),

- 17h30 Grande parade dans les rues de Damgan,

Les tourneurs de manivelle, voitures anciennes d'avant 1950, des



## SUBMERSONS FESTIVAL LE 19 AOÛT 2017 À MUZILLAC (MORBIHAN)

Avec toujours autant de succès, le « Submersons Festival » vous attend avec un super programme.

Jugez-en : Birth et Joy / Strup / HHH / La Belle Bleue / Mary May / M. Bonz...

Alors, tous à Muzillac, le 19 août prochain.

## HAUTS DE FRANCE

### FESTIVAL « LES NUITS SECRÈTES »

#### DU 28 AU 30 JUILLET 2017 – À AULNOYE-AYMERIES (NORD)

Les Nuits Secrètes à Aulnoye-Aymeries se réinventent.

Depuis seize ans, la lune chaloupe entre les branches et les étoiles se trémoussent sur les toits de cette commune des Hauts-de-France.

Du 28 au 30 juillet, le festival musical Les Nuits Secrètes revient illuminer la région, émouvoir cette terre insoupçonnée et vous surprendre encore par son audace artistique.

Pour cette seizième édition, l'aventure sera à la hauteur de votre fidélité, de votre énergie et de celles de toutes les bonnes âmes bénévoles qui palpitent et qui s'activent autour de ces nuits exaltantes.

Libres, intrépides, impertinents, vous allez faire vibrer cette fête, devenue plus que jamais la vôtre, trois nuits durant.

C'est la saison du partage et le temps fort des rencontres fortuites. La nuit tombe et les masques aussi. Chaperonnés par la lune, le loup solitaire et le fétard invétéré trinquent joue contre joue, l'instituteur et la boulangère groovent avec les ados, le jardinier fait pousser des fleurs dans les cheveux de l'infirmière.

Complices, vous partirez vers l'inconnu en suivant les fameux parcours secrets.

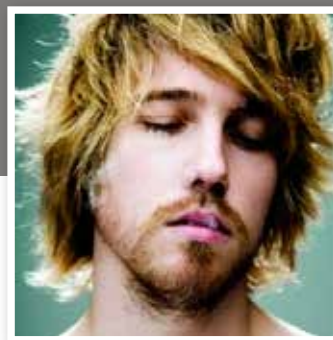
Un bus vous mènera dans le plus grand mystère assister à un concert intime et fabuleux dans un endroit insolite. Peut-être vous déposera-t-il dans une grange ou dans les cuisines d'un château, sous la voûte d'une chapelle, dans une usine ou au cœur de la forêt...

Oui cet été il y aura des secrets à partager, des surprises et de la nouveauté.

Si les Nuits Secrètes rayonnent sur ce territoire et résonnent aussi en dehors c'est qu'elles conjuguent la créativité, la convivialité et l'audace avec une programmation musicale excitante. Cette année, de nouvelles scènes seront réunies sur un seul site et vous pourrez profiter pleinement des concerts de Camille, Chinese Man, Julien Doré, \$-Crew, Dub Inc. ou encore BCUC, Her, Parcels, Cigarettes After Sex, Mat Bastard mais aussi Apparat, Charlotte de Witte, Louisahhh B2B Maelstrom, Amélie Lens, Rebekka Warrior...

Alors on vous y attend comme vous êtes, munis de votre pass 3 jours et de votre carte d'ambassadeur qui fera de vous un festivalier privilégié.

Fin juillet, tous les oiseaux de nuit se sont donnés rendez-vous ici pour faire la noce mais chut... Il paraît que c'est un secret.





## OCCITANIE

118<sup>E</sup> FÊTE DES FLEURS, DU 24 AU 27 AOUT 2017 À LUCHON

Un programme extraordinaire :

**Jeudi 24 août :**

- 21h15 Salle Henri Pac : ouverture officielle de la Fête des Fleurs avec l'élection de Miss Fleurs.

**Vendredi 25 août :**

- 15h Allées d'Etigny : challenge inter-bars - course de garçons de café.

- 18h Allées d'Etigny : course pédestre Course des allées fleuries (parcours de 5 km).

- 21h30 Parc Thermal : Spectacle des formations musicales.

- 23h00 : spectacle laser et pyrotechnique depuis le toit du Vaporium, place des thermes

**Samedi 26 août :**

- 10h - 12h30 : bandas et Batucadas dans les rues de la ville.

- 15h30 - 17h30 : départ place du marché défilé et spectacle des troupes

étrangères en tribunes (payant).

- 18h - 2h : bandas et batucadas dans les rues de la ville et festival à partir de 21h sur le parvis de la mairie.

**Dimanche 27 août :**

- 10h30 - 13h30 : bandas et batucadas dans les rues de la ville.

- 14h - 18h : Défilé du Corso Fleuri avec bataille de fleurs, troupes étrangères et bandas. Départ de la gare, arrivée aux thermes aux environs de 15h30 (places en tribunes payantes).

- 18h - minuit : Bandas et batucadas dans les rues de la ville.

- 21h30 - Parvis de la Mairie : Tirage de la tombola.

- 22h Place du marché : Bal avec l'Orchestre Sankara.

Toute l'équipe du Comité vous y attend !



## GRANDE FÊTE VOTIVE DE LA CARNOUGE (LOZÈRE) DU 25 AU 28 AOUT 2017



Les fêtes votives sont très nombreuses dans le sud de la France, celle de La Carnouge est réputée.

**VENDREDI 25 AOUT :** Fête foraine/exposition photos,

**SAMEDI 26 AOUT :** vide-greniers, concours de pétanque/fête foraine/Animation par la jeunesse du comité : saucisses-frites, bal disco/feu d'artifice,

**DIMANCHE 27 AOUT :**

THEME BRESIL-MEXIQUE-PEROU-ARGENTINE

- Marché artisanal et découverte de talents,

- Défilé et vente de fouaces de 10 à 12 heures,

- De 15 à 18 heures défilés de chars, population costumée, animations musicales et danses,

- De 19 à 22 heures repas en plein air avec animation musicale.

**LUNDI 28 AOUT** Après-midi :

- Concours pétanque et jeux enfants.

Vous y êtes attendus !

LOIRE-ATLANTIQUE  
LA FÊTE DES CHALANDS FLEURIS 2017,  
LE 6 AOUT 2017 À SAINT ANDRÉ DES EAUX (LOIRE ATLANTIQUE)

Au cœur du marais de Brière, dans le cadre naturel du Port de la Chaussée Neuve, la Fête des Chalands Fleuris vous accueille depuis plus de 50 ans...

Le dimanche 6 août 2017 à Saint-André-des-Eaux vous pourrez participer à cette manifestation estivale appréciée de tous, habitants et touristes de la Presqu'île Guérandaise et de la Région Nazairienne.

Tout au long de la journée, à partir de 10h30, vous profiterez des multiples animations de la fête.

Pour le 52<sup>e</sup> anniversaire de la « Fête des Chalands Fleuris », nous avons choisi pour thème :

« 1917 », et les 2 scénoparades « Rose » seront les temps forts de cette journée.

La scénoparade est un spectacle unique. Autour d'une histoire chaque année renouvelée, les chalands se parent de somptueux décors réalisés exclusivement en fleurs naturelles. Sur les berges une centaine d'acteurs en costumes d'époque illustrent cette histoire.

Les Mariniers de Brière et du Brivet ouvriront les festivités en arrivant sur leur chaland équipé de trinquette. Ils vous conduiront sur le site de l'extraction du « morta », bois en cours de fossilisation enfoui dans le sol tourbeux du marais briéron.

Des jeux bretons seront proposés aux petits et aux grands sur le thème « La Fête du Village ».



Un accompagnement musical pendant le repas et tout au long de la journée avec le groupe « Voyage Swing ». Dans un duo « jazz, tango, swing manouche », nous voyagerons sur les chemins argentins, les côtes anglaises et brésiliennes. Le jazz et le blues fusionnent en permanence avec la musique du monde.

Une virée étonnante, chaude, pleine de passion, de romantisme et de vitalité.

Un fest-deiz avec le groupe « J M K » qui, inspiré par l'envie de faire danser, recherche l'équilibre parfait entre la musique traditionnelle et la musique électronique épurée qui le caractérise.

Et bien sûr, des stands de restauration : repas du terroir, grillades, galettes, crêpes, etc.

# PARIS – ILE DE FRANCE

## PRÉSENTATION D'UN ADHÉRENT D'ÎLE DE FRANCE : L'ESPACE 1789 À ST OUEEN (SEINE SAINT DENIS)

*L'Espace 1789 de Saint-Ouen est un lieu de spectacle pluridisciplinaire et un cinéma d'art et d'essai doté de deux salles de 400 et 200 places.*

*Ses missions principales sont la programmation du cinéma, des spectacles et l'organisation d'actions culturelles en lien avec ces programmations.*

*L'Espace 1789 accueille des artistes en résidence, soutient des créations, présente des spectacles de tous horizons, avec une attention particulière portée à la danse, en tant que scène conventionnée pour la danse.*

*En Délégation de Service Public par la Ville de Saint-Ouen, le CAFAC est l'association de gestion de l'Espace 1789, qui reçoit - en plus du soutien important de la ville - des aides du Conseil Départemental, de la Région Ile-de-France et de la DRAC Ile-de-France - Ministère de la Culture et de la Communication, et du CNC notamment.*

*L'Espace 1789 est un cinéma classé Art et essai, doté des labels recherche et découverte, patrimoine et jeune public ; nous menons un travail d'éducation à l'image tant en direction des publics jeunes que des publics adultes, accueillons de nombreux réalisateurs, animons des débats passionnés.*

### - UN LIEU DE RENCONTRES

*L'objectif central de l'action de l'Espace 1789 est de promouvoir un certain regard sur des œuvres, d'engendrer des rencontres entre publics et artistes.*

*À l'Espace 1789 se rencontrent les spectateurs et les artistes, car pour être au service des publics, de Saint-Ouen en priorité, l'Espace 1789 doit être un outil d'action culturelle, dans toutes les composantes : cinéma, théâtre, chorégraphie, musique. Nous devons contribuer à former des publics citoyens et jouer un rôle d'intérêt public en favorisant l'accès du*

*plus grand nombre à des œuvres de qualité.*

*Nous proposons donc de nombreuses actions culturelles menées par les artistes sur le territoire audonien pour favoriser la mise en relation des populations les plus diverses avec l'art et la création, pour les enfants, les ados, les adultes... sur ou en dehors du temps scolaire...*

*Ils sont passés par ici :*

*Akram Khan, Mourad Merzouki, Jane Birkin, Bertrand Tavernier, Claude Chabrol, Sandrine Bonnaire, Dominique A, Arno, Jacques Higelin, Arthur H, Jean-Louis Trintignant, Misse, Kader Atoui, Wim Vandekeybus, Dada Basilo, Joël Pommera, Alexis HK, Maguy Marin, Yaël Naïm, Mourait, Blanca Li, Denis et Bruno Porales, Céline Samama, Alex Beau pain, Emmanuel Finie, Leïla Kelani, Rabah Amer Zaïmeche, Sébastien Lifshitz, Joseph Nadj, Daniel Larrieu, Luc Dardenne...*

### - UN THEATRE DE VILLE

*Le bâtiment de l'Espace 1789, construit en 1989 par la municipalité de Saint-Ouen, est la propriété de la ville, qui en confie la gestion à une association, le CAFAC, à travers une délégation de service public.*

*L'Espace 1789 est également un lieu d'exposition (dont la programmation est assurée par le service des arts visuels de la ville), au Nomade Bar et à la mezzanine.*

*Voir toute sa programmation sur : <http://espace-1789.com/spectacle/saison>*



## GRAND EST NANCY JAZZ PULSATIONS À NANCY (MEURTHE ET MOSELLE) DU 5 AU 15 OCTOBRE 2016



*Tous les Nancéiens vous le diront : le mois d'octobre ne serait pas le même sans NJP. Alors que les feuilles se ramassent à la pelle, la ville tout entière se pare aux couleurs du festival. Du montage du Chapiteau aux premières notes qui résonnent dans la Pep', les Nancéiens trépignent d'impatience à l'idée de retrouver leur festival et ses promesses de moments festifs inoubliables.*

*Nancy Jazz Pulsations nous invite alors à un grand jeu de piste musical à travers la ville en passant de l'Autre Canal à la Salle Poirel, du Théâtre de la Manufacture à l'Opéra, sans oublier le Hublot et naturellement la Pépinière et son Chapiteau. Et pour les assoiffés de sensations qui en voudraient encore, c'est au Magic Mirrors qu'ils laisseront libre cours à leurs émotions en s'électrisant jusqu'au petit matin.*

*Rock, pop, électro, soul, hip-hop, blues, reggae, folk et naturellement jazz ; tous les styles musicaux rythment ces 15 jours. Des musiciens d'exception, connus, reconnus, parfois inconnus mélangent leurs styles et joignent leurs talents pour faire vibrer les spectateurs, habitués à faire de belles découvertes musicales.*

*Bien au-delà de la programmation, ce qui fait l'unicité du festival, c'est sa volonté de fédérer tous les publics et sa capacité à embarquer tout le monde bien plus loin que dans une simple aventure culturelle mais dans une vraie expérience à vivre. Ainsi, NJP propose des concerts dans les établissements pénitentiaires, dans les hôpitaux, dans les maisons de retraites, dans les écoles...*

*Quant à ceux qui hésiteraient encore à se déplacer, Nancy Jazz Pulsations investit également les villes de l'agglomération, du département et de la région. On vous le dit : « Personne n'y échappera ! ».*

*Une super programmation à découvrir sur : <https://nancyjazzpulsations.com/programmation/>*



## MAINE ET LOIRE

LE FESTIVAL « ARTIST'O CHAMPS » LE 9 JUILLET 2017  
À LE VOIDE (MAINE ET LOIRE)

Malgré le retour enthousiaste des familles dans ce festival familial avant tout, nous commençons à manquer de finances et de bénévoles.

Beaucoup de choses ont été remises à plat et la volonté de refaire une édition a été discutée.

C'est ainsi qu'un nouveau projet est né :

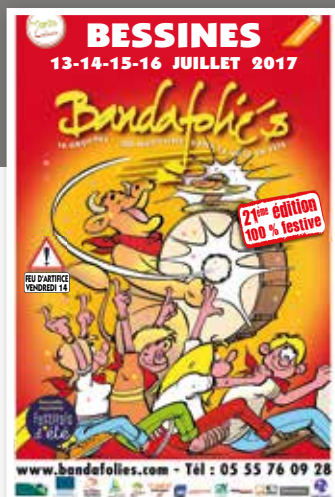
Artist'ò Champs va lancer cette année sa Fête de Village :

- Entrée Gratuite pour tous,
- Structure Gonflable pour les enfants,
- Jeux en Bois pour tous,
- Spectacles et Atelier de marionnettes,
- Concerts / One woman show...

Repas assis sur résa via le site ou auprès d'organismes du festival : 12€ Repas Adulte et 6€ Repas Enfant (-12 ans)

On vous attend donc le Dimanche 9 Juillet pour venir soutenir le Festival !!

Merci à vous tous !

NOUVELLE AQUITAINE  
LES BANDAFOLIES DE BESSINES SUR GARTEMPE  
(HAUTE VIEUNE), DU 13 AU 16 JUILLET 2017

Suite au succès remporté depuis les 20 années précédentes, le comité organisateur a décidé de renouveler cet événement en juillet prochain, afin de fidéliser un large public (amateur de musique et de chaude ambiance) à une manifestation qui, au fil des années, est devenue le Rendez-vous n°1 de la Fête en Limousin.

Pour cette 21<sup>ème</sup> édition, cette équipe de bénévoles va réunir les 13, 14, 15 et 16 juillet 2017, 14 sociétés musicales parmi les meilleures, qui ont toutes pour devise celle de la Banda de Bessines, « la meilleure musique dans la meilleure ambiance » : Crazy Drummers, Musica Gogo Hé de Goé, Banda Kalimucho, Top Shelf Brass Band De Riverside (USA), Lous Gouyats De L'adou de Dax (40), Les Boléros Burgais de Burg, New Tocados Brass Band de Madrid (Espagne), Les Fanfares de Rue de La Haute-Vienne avec Les Insupportables (Le Dorat), L'union Musicale De St Léonard, Le Limouzik Band (Saint-Junien), Les Ptit's Culs Ivres (Fac de Limoges) Et La Fanfare Vljqts (Chaptelat), Agora Fiesta, La Banda de Bessines.

Au total, ce sont près de 300 musiciens qui viendront faire la fête avec vous dans notre beau village, pour cette 21<sup>ème</sup> édition des Bandafolies.

**XXV<sup>ème</sup> Salon de la Fête, de l'Animation et du Spectacle**

**4 ET 5 NOVEMBRE 2017**

**au Parc des Expositions d'ALBI (81)**

**Plus de 120 stands sur 3000 m<sup>2</sup>**

orchestres, discomobiles, chanteurs, humoristes, fantaisistes, clowns, magiciens, sonorisateurs, lasers, vidéo, artificiers, illuminations, bandas, articles de fêtes, agents et producteurs de spectacles, revue cabaret, music-hall, administrations, etc...

**2 journées rythmées par des passages scéniques des artistes présents sur le salon et samedi 4 novembre à 19h30 : SOIREE CABARET avec + de 20 artistes exposants**

Renseignements et Inscriptions :  
7, bd. Paul Bodin, 8100 ALBI - Tél. 05 63 38 61 44  
Port. 06 71 52 23 10 - Fax 05 63 60 36 30  
E.mail : FOFEMIP@wanadoo.fr - Site : ifofemip-net

Organisé par : FOF D.C. - U.D.C.F. - T.M. et Comité Inter-Quartiers d'Albi et Canton d'Albi



*Production Plumes de Nuit*

**Cabaret  
Années 80  
Enfants**

Pour nous contacter:  
[www.facebook.com/plumesdenuit](http://www.facebook.com/plumesdenuit)  
 Tel: 06 64 77 44 73  
 Email: [plumes.de.nuit@bbox.fr](mailto:plumes.de.nuit@bbox.fr)

[www.plumesdenuit.com](http://www.plumesdenuit.com)

## FESTI PRATIQUE

### Régie

Le journal *FESTI* est adressé à plus de 1 500 présidents d'associations et diffusé à plus de 2 500 exemplaires auprès de responsables de collectivités ainsi qu'en prospection auprès de grandes associations par la FCF France sur tout le territoire français.

Vous êtes prestataire de spectacles, artistes, programmeurs, loueurs de matériel, site de vente d'articles de fêtes, etc... , insérez votre publicité dans le journal *FESTI*.

Pour contacter la régie : [imprimerie.roy@wanadoo.fr](mailto:imprimerie.roy@wanadoo.fr)

Nous vous enverrons sans engagement le barème d'insertion (1/4 de page, 1/2 page ou pleine page).

Au cas où votre fichier n'est pas existant ou si vous n'avez pas d'agence graphique, nous vous proposerons une maquette avant insertion par notre studio qui a réalisé ce journal.







associ@thèque  
Partenaire de votre engagement

# Accompagner les associations dans leurs projets.

Associations, venez découvrir un univers d'informations, d'outils et de services :

- Des actualités juridiques, fiscales, comptables et sociales
- Des guides pratiques pour gérer votre association
- Des outils à télécharger
- Un « Village asso » pour partager votre expérience
- Des parutions et dossiers thématiques
- Un espace « Mon asso » pour valoriser et gérer votre association